LE COURRIER DE L'OUEST

Pour épargner de l'argent achetez vos vêtements chez MAYER
Complets depuis $4 jusqu'à $25
Pardessus " $6 " $35
S. F. Mayer's Clothing Store
Satisfaction garantie ou argent remboursé

VOLUME V. EDMONTON, JEUDI, 28 AVRIL, 1910. NUMERO 30

QUELQUES SOUVENIRS D'IL Y A VINGT-CINQ ANS

En feuilletant d'anciens journaux nous avons retrouvé une série de "Lettres d'Edmonton" datées de 1886 et publiées dans la "Minerve" de Montréal.

Près d'un quart de siècle s'est écoulé depuis que le signataire de ces correspondances, "G. B." les a écrites.

Que de changements depuis lors!

Vingt-cinq ans sont bien peu dans l'histoire d'un pays.

Pourtant, de ces journaux jaunis, c'est un parfum de choses très lointaines déjà, qui monte.

Il est vrai que les progrès de notre province sont allés selon une marche ascendante si rapide que les années, ici, peuvent compter triples ou même quadruples.

Nos lecteurs liront avec plaisir, nous n'en doutons pas, quelques extraits de ces lettres "de jadis."

Ces lettres sont datées respectivement des 13 juillet 1886; 17 août 1886 et 1er octobre 1886.

"...Je me demande depuis quelque temps si une correspondance d'Edmonton, démontrant les avantages que possède ce district n'aurait pas pour effet d'attirer un peu l'attention et, partant, de nous assurer notre part d'immigration. ..

"On se demande pourquoi cette partie du Nord-Ouest que nous habitons, un des plus anciens établissements au nord de Winnipeg, ne s'est pas colonisée plutôt, malgré ses ressources immenses au point de vue de l'agriculture et de l'élevage?

"Une des raisons est sans doute la difficulté des communications... Cependant, cette difficulté est beaucoup moindre que celle qu'avaient à surmonter les premiers colons du Manitoba.

"Le chemin de fer se rend à la porte d'Edmonton, ce qu'est ce que 160 milles de distance entre Calgary et Edmonton, par des chemins magnifiques? Et puis, nous avons les bateaux qui font le trajet de Winnipeg à Edmonton."

Quels étaient le chiffre de la population et l'étendue en culture du district d'Edmonton en 1886, c'est ce que va nous dire "G. B." avec une impartialité qu'on ne saurait contester:

"L'an dernier 2502 acres de blé ont rapporté 44,506 minots; 2553 acres d'orge ont produit 51,867 minots. Le rendement de 898 acres ensemencées en avoine a été de 27,195 minots.

"L'automne dernier, M. Edouard Brosseau, de St. Albert, un de nos cultivateurs les plus à l'aise de la région, a récolté au-delà de 2000 minots de blé, dont il a vendu 1200 minots à un marchand d'Edmonton à raison de $1.25 par minot.

"Les troubles de l'année dernière (insurrection des métis) ayant empêché les habitants de Battleford d'ensemencer leurs terres, une quantité considérable de grains de semence et de patates ont été achetés ici pour approvisionner cette partie du pays.

"La population du district, d'après le dernier recensement est de 5,618 âmes, dont 2978 catholiques; la population métisse canadienne-française forme à peu près la moitié de ce total.

"...Nos Canadiens - français sont particulièrement prospères. ...Les frères Lamoureux ont des limites à bois considérables à une trentaine de milles du village d'Edmonton et un moulin à scie qui emploit une quarantaine d'hommes. Ces deux messieurs ont beaucoup fait pour l'avancement du district; dans le cours de l'été ils ont descendu par la rivière plus d'un million de pieds de bois."

"G. B." nous trace ensuite un portrait fidèle du village d'Edmonton, qu'il est curieux de confronter avec l'aspect actuel de la capitale de la province:

"Comme je l'ai dit sur ma dernière lettre, Edmonton est un des plus anciens établissements au nord de Winnipeg. C'est le fort "l'Auguste" des métis. La compagnie de la baie d'Hudson y a établi un comptoir depuis une centaine d'années et les bâtiments qui y sont maintenant érigés datent de plus de quarante ans. La vieille palissade qui entourait le fort de la compagnie de la baie d'Hudson a été démolie pour faire place à un entourage de pieux debouts. Trois vieilles tours, reliques d'un temps plus belliqueux sont encore debout, et en dedans du fort, deux canons, portant le millésime de 1810 et ayant été transportés par York Factory, présentent sur leurs affuts un air rien moins qu'offensif.

"Edmonton proprement dit est situé du côté nord de la rivière Saskatchewan et présente un aspect pittoresque. Le village est élevé au-dessus du niveau de l'eau de plus de deux cents pieds, on y parvient par des côtes escarpées. L'établissement renferme près de soixante-quinze maisons, plus du double de Winnipeg en 1870. Comme dans l'enfance de cette dernière ville, les habitations sont dispersées le long de la rivière. Cependant plusieurs construction élevées dans le courant de l'été lui donnent une apparence un peu plus compacte Edmonton compte quatre magasins considérables, sept debits d'un certain mélange qu'on appelle ici de la bière. Un buveur qui voudrait trouver dans cette bière l'oubli de ses chagrins y perdrait son temps.

"Il y a dans la ville même un moulin à farine et à scie, une manufacture de meubles, une pharmacie, trois médecins, un avocat, un agent des terres Canadien-français, un régistrateur Canadien-français, un agent des sauvages, un inspecteur des bois et forêts, un cordonnier, deux forgerons, un tailleur, un barbier, un orfèvre, une écurie de louage et trois bouchers. Les divers cultes ont aussi chacun leur église. Nous avons une église catholique ou plutôt une chapelle desservie par le Rév. P. Grandin, neveu de Monseigneur de Saint-Albert. Vu l'exiguité du local et son insuffisance à contenir le nombre des fidèles un bâtiment de vingt pieds par vingt-quatre y a été ajouté ce qui donnera: grandeur totale de l'église, trente pieds par cinquante-quatre. Dimanche prochain, fête patronale de la paroisse, a été choisi pour la bénédiction de notre nouveau temple."

La mission de St. Albert occupe une place importante dans les "Lettres d'Edmonton"; nous en extrayons les intéressants passages suivants:

"La mission de St. Albert fut établie en 1861. Monseigneur Taché lui-même en choisit le site et l'appela du nom de son premier desservant le R. P. Albert Lacombe. On aurait vainement cherché un plus bel endroit pour y établir une mission et le siège d'un évêché. C'est la promenade à la mode des Edmontoniens. Sur les neuf milles du parcours d'Edmonton à St. Albert on voit échelonnés des établissements de Canadiens-français, avec des champs cultivés; et de nombreux troupeaux d'animaux, qui accusent l'aisance de ces colons, paissent tranquillement de chaque côté du chemin. En arrivant à la rivière Eturgeon à laquelle on parvient par une pente abrupte, on aperçoit une élévation de cent cinquante pieds à deux cents pieds au dessus du niveau de la rivière, couronnée par la Cathédrale, le palais épiscopal et les maisons des révérendes Soeurs de la Charité. Le coup d'oeil est simplement magnifique. Ce qui ne peut manquer d'ajouter à la beauté du paysage est une maison spacieuse à trois étages que l'on est à bâtir à côté de l'ancien orphelinat..."

"Un pont considérable, construit par les Révds. Pères Oblats, relie les deux rives de la rivière Eturgeon.

"Une visite aux différents établissements religieux de la mission ne manque jamais de faire impression sur le visiteur. A une si grande distance des grands centres on n'est pas peu étonné de se rendre compte de visu de tout ce qu'ont fait nos dévoués missionnaires, avec des moyens limités, pour l'avancement de la religion et de la civilisation.."

"Les cérémonies religieuses sont imposantes et dans cette partie reculée du Nord-Ouest j'ai été surpris de la splendeur qui accompagne nos fêtes religieuses de la Saint-Jean-Baptiste et vraiment je me serais cru dans un grand centre bas-canadien Rien ne manquait pour compléter l'illusion; chants et musique magnifiques, un vrai bijou de sermon prêché par le révérend Père Grandin, lequel a retracé à grands traits les hauts faits de nos ancêtres avec un talent de maître et un coeur qui savait ressentir les beautés de notre histoire......"

CHRONIQUE REGIONALE

(De nos correspondants spéciaux)

ST EMILE DE LEGAL

On remarque en ce moment parmi nous, M. J. A. Bruyère, d'Embrun, Ont., en visite chez ses deux fils, Camille et Joseph; MM. Chas. et Jos. Mailloux, beaux-frères de M. E. Deslauriers, venus dans l'intention de s'établir, et M. J. Pilon, père de M. A. Pilon, du village.

MM. Séguin vient d'acheter le lot—y compris les bâtisses, que M. V. Cyr possédait au village pour la somme de $600.00 comptant.

M. Séguin a l'intention de tenir une écurie de louage et de faire le commerce de chevaux; il a loué sa terre, voisine du village, à M. C. Bruyère qui doit s'y installer incessamment.

MM. M. Girard et Bouchard viennent d'acheter de M. A. Coupal, de Morinville, un magnifique étalon Ardennais, au prix de $1800.00.

M. Rémi Baert a également échangé, avec M. Coupal, une paire de chevaux de trait contre un superbe étalon de sang, trotteur.

Les travaux des semailles achèvent. Plusieurs fermiers même les ont déjà terminé depuis quelque temps.

Le plus grand encouragement règne ici.

A un hiver idéal sous tous les rapports, a succédé un printemps des plus favorables, nous nous demandons pourquoi l'été, que l'on pressent déjà, ne serait pas aussi favorable.

VILLENEUVE, St. Pierre

Il semble bien certain que nous ne tarderons plus longtemps avant de voir les rails traverser de part en part le vieux St. Pierre, qui ne s'en portera pas plus mal, bien au contraire!

Il y a quatre ans, deux tracés passant par St Pierre, furent arpentés pour le Grand Tronc, mais on sait que ce fut un tracé plus au sud, celui de Stony Plain, qui prévalut. Il y a trois mois une équipe d'étude du C.N. R. est passée ici arpentant une nouvelle ligne, suivant très sensiblement celle de l'ancien Grand Tronc. Ce tracé a sans doute paru trop difficile, car on est occupé à en étudier un autre à un mille plus au nord.

Quoiqu'il en soit, Villeneuve finira par avoir son chemin de fer, cela ne fait aucun doute. En effet, dans l'angle droit, formé par le G.T.P. allant vers l'Ouest et le C.N.R. allant vers le Nord, il doit se construire un chemin de fer dans la direction Nord-Ouest, et cette ligne ne peut que passer par Villeneuve; c'est topographiquement certain, si je puis m'exprimer ainsi. On ne peut en douter pour peu qu'on connaisse le pays et qu'on soit au courant des nécessités techniques de la construction d'un chemin de fer.

Nous aurons donc notre chemin de fer; c'est affaire de temps et de... patience!

La malle nous parvient maintenant de St. Albert trois fois par semaine au lieu de deux. Cette amélioration a été accueillie avec une extrême satisfaction.

Monsieur le curé Tremblay, notre curé a eu la joie d'être rejoint par son frère M. Tremblay arrivé de la Province de Québec avec sa famille la semaine dernière. M. Tremblay a déjà acheté une terre et compte s'y installer très prochainement.

BROSSEAU, Alta.

Paroisse St. Laurent.

Du 1er au 8 mai, une grande mission sera prêchée en l'église St. Laurent, à Brosseau, par les RR. PP. Franciscains, de North Edmonton.

A cette retraite est conviée d'assister toute la population composant cette paroisse, c'est-à-dire les habitants de Brosseau, de Lafond, de Providence et de Bens Lake.

Nous espérons donc que du dimanche 1er mai au dimanche 8 mai, nos excellentes populations de la région viendront en foule pour entendre la parole toujours si éloquente et si apostolique des vénérés fils de St. François et nous ne doutons pas qu'un événement aussi mémorable soit le triomphe de notre foi et l'implantation définitive du règne de Dieu parmi nous.

Le jour de la clôture de cette retraite, le 8 mai, une grande croix sera plantée dans le cimetière de la paroisse en commémoration de cette grande mission.

UN NOUVEAU CENTRE DE COLONISATION

MEYRONNE, Sask.

Cette jeune colonie, située à l'entrée d'un riante et magnifique vallée, à proximité de l'eau, du bois et du charbon, se développe rapidement. La construction d'une ligne du C.P.R. qui doit la traverser est déjà en voie d'exécution. Il reste encore de très bonnes terres à prendre au sud. Mais il faut se presser. Pour plus amples renseignements s'adresser soit à M. l'abbé Gravel, à Moose-Jaw, soit à M. l'abbé J. Bois, missionnaire à Meyronne, Sask.

LES FEUX DE PRAIRIE

Ainsi que chaque printemps on signale de différents endroits que les feux de prairie font rage.

La sécheresse exceptionnelle que nous subissons a pour effet, cette année, d'augmenter considérablement le danger de ces incendies.

En quelques cas les conséquences ont été désastreuses.

On mande en effet de Vermilion qu'une ferme possédée par des galiciens a été complètement rasée par le feu. Trois jeunes enfants ont péri au milieu des flammes.

En Saskatchewan de nombreux villages ont été menacés d'une destruction totale et tout danger d'une conflagration générale n'a pu être écarté qu'au prix des plus grands efforts et d'un travail ardu, de plusieurs heures, des habitants.

Le Fort Saskatchewan, Alta., a couru les plus grands dangers d'un incendie désastreux samedi dernier.

Des feux de broussailles, activés par un fort vent ont enveloppé la ville durant la plus grande partie de la journée.

La fumée était intense et le péril si imminent que la population tout entière se tenait sur le qui-vive, prête à battre en retraite devant le terrible élément.

Grâce aux efforts d'une centaine d'hommes le danger put être écarté sans grands dommages matériels.

De nombreux sauveteurs ont reçu des brûlures plus ou moins graves.

A Edmonton même, durant la journée de dimanche dernier, un feu de broussailles considérable s'est déclaré sur la réserve de la Cie de la Baie d'Hudson.

L'alarme a été donnée aussitôt et pendant plusieurs heures, les pompiers, les membres de la police municipale et de nombreux particuliers ont travaillé à éteindre les flammes qui menaçaient les constructions suburbaines.

On croit que l'incendie fut allumé par les étincelles s'échappant d'une locomotive du G. T. P.

Les précautions les plus minutieuses doivent être prises, pour écarter tout danger d'incendie, par les habitants de la campagne.

L'IMMIGRATION A DOUBLE DURANT LE MOIS DE MARS

Ottawa, 25. — L'immigration durant le mois de mars détient le record dans l'histoire du Canada.

Le chiffre total de l'immigration pour ce seul mois est de 33,065 contre 16,664 durant le mois correspondant de l'an dernier.

14,310 colons sont venus des Etats-Unis, le surplus, 15,755, vient de l'Europe.

Durant l'année fiscale, terminée le 31 mars 1910, l'immigration totale a été de 208,794 personnes; 103,798 venant des Etats Unis.

Pendant le cours de l'année fiscale précédente, l'immigration totale se chiffrait à 146,908.

Winnipeg, 25. — Jamais encore l'on avait tant vu d'immigrants à Winnipeg que durant la semaine dernière.

On estime généralement que l'arrivage incessant des nouveaux venus a porté le chiffre de la population à près de 200,000 personnes.

Les hôtels débordent de voyageurs et les rues empruntent une physionomie absolument unique.

Il arrive une moyenne de huit cents personnes par jour, venant de l'étranger.

LES TAXES DES TERRAINS DU C.P.R.

Si la province gagne sa cause elle recevra une somme de $26,000,000.

M. Sydney Woods, ex-député procureur-général est parti, samedi dernier, pour Londres où il doit comparaître devant le Conseil Privé au sujet de procès intenté par la province au C.P.R.

On sait que la province réclame à la Cie de Chemin de fer Canadien Pacifique toutes les taxes dues pour ses terrains depuis l'année 1886.

Si la province obtient gain de cause au Conseil Privé, le C. P. R. devra lui verser la bagatelle de $26,000,000.

Sa cause est bonne, souhaitons qu'elle sorte vainqueur de la lutte.

ROOSEVELT RECU COMME UN ROI.

La population de Paris fait une belle réception à l'ancien président des Etats-Unis. — Une déclaration.

Paris. — Th. Roosevelt a été reçu ce matin avec tous les honneurs que l'on rend à un souverain voyageant incognito. Un cordon de troupes gardait les abords de la gare où une foule énorme s'était massée malgré l'heure matinale. Les représentants du gouvernement et de la municipalité l'attendaient à la gare et lui ont souhaité la bienvenue.

M. Roosevelt a été conduit en automobile à l'ambassade américaine où l'attendaient Madame et Mlle Ethel Roosevelt.

M. Roosevelt est allé rendre visite cet après-midi au président Fallières et à M. Pichon, ministre des affaires étrangères. L'un et l'autre lui ont immédiatement rendu sa visite à l'hôtel de l'ambassade des Etats-Unis.

M. Roosevelt a fait une déclaration au sujet de la dépêche de Rome, qui dit que lorsqu'il sera aux Etats-Unis, il fera tout son possible pour faire chasser de Rome "les Méthodistes qui sont une disgrâce pour toutes les religions." M. Roosevelt a donné le démenti le plus formel à cette rumeur.

LA LANGUE FRANCAISE EN ANGLETERRE

Madame Réjane ouvrira sous peu un théâtre à Londres.

Londres 26.— Les journaux du soir annoncent que Londres va désormais avoir un théâtre français en permanence. Ce théâtre, qui s'ouvrirait dans le courant de la présente année, serait installé et dirigé par Mme Réjane.

La grande artiste aurait déclaré à des amis que le public anglais lui est particulièrement sympathique, et qu'elle croit qu'un théâtre français aurait de grandes chances de succès à Londres.

Elle n'y jouerait que des pièces modernes et consacrerait en outre une partie de son temps à faire avec sa troupe des tournées dans les grandes villes d'Angleterre.

LA COMMISSION D'ENQUETE

Après neuf jours de session à Edmonton la Commission Royale transfert son siège à Winnipeg

Après neufs jours de séances continues la Commission royale a ajourné son enquête vendredi dernier.

La Commission royale s'est transportée samedi à Winnipeg, où l'audition de nouveaux témoins a été reprise mardi matin, à la Bourse des grains.

Durant sa session à Edmonton la Commission a entendu les dépositions de sept témoins: MM. B. Woods, Jas. A. MacKinnon, Geo. E. Seymour, J. F. McMillan; J. K. Cornwall, le Dr Wadell et Jack Southworth.

Cent vingt documents ont été remis à la Commission.

La première période de l'enquête est terminée et, sans que cela fasse l'ombre d'un doute, le gouvernement est sorti absolument indemne de l'épreuve.

Tous les honneurs ont été pour lui.

MM. James K. Cornwall et Woods ont été interrogés et réinterrogés pendant de longues heures.

Les insinuations des "dissidents", qui prétendaient que M. Cornwall ne pourrait pas demeurer dix minutes à la barre des témoins sans être disqualifié immédiatement de son titre de député, ont eu le sort qu'elles méritaient.

La honte en a rejailli sur leurs auteurs.

M. James K. Cornwall est sorti la tête haute de l'examen long et minutieux de M. Bennett.

L'examen de M. Woods, qui devait prouver la véracité d'une quantité d'assertions plus ou moins fantaisistes sur les transactions de la Cie de l'A. & G. W. R. avec le gouvernement n'a apporté aucun fait nouveau.

Avec pour conseil l'homme incontestablement adroit et intelligent qu'est M. Bennett, les dissidents n'ont pu convaincre M. Cornwall de corrélation quelconque avec la Cie, et en dépit que tous les documents, en possession du gouvernement, aient été produits à l'enquête ils n'ont pu prouver que le contrat n'a pas été le meilleur que le gouvernement pouvait signer en l'occurence.

Voilà ce qu'il ressort de la première partie de l'enquête, et qu'il importe de se bien pénétrer.

Au nombre des témoins qui seront appelés à déposer devant la Commission Royale, à Winnipeg, sont MM. G. D. Minty, A. W. Faulkner, John Woodman, Wm Bain, Stuart Tupper, Ross Sutherland, Emerson, etc.

Certains journaux contestent à la Commission le pouvoir de siéger en dehors des limites de la province.

Un grand nombre de citoyens d'Edmonton, intéressés dans la question d'enquête sur le contrat de l'A. & G. W. R., ont suivi la Commission Royale à Winnipeg.

LES ELECTIONS EN FRANCE

A l'heure où nous mettons sous presse, il est encore impossible d'obtenir des informations exactes sur le résultat des élections de dimanche dernier.

Voici la seule dépêche qu'ait encore communiquée la Presse Associée.

Paris, 25. — Les dépêches de la province indiquent que la journée des élections a été fort calme, sauf dans quelques circonscriptions de l'arrondissement de St. Etienne, Loire.

Les rapports mentionnent que l'agitation créée par les catholiques a eu peu d'effet sur le "bloc" républicain, ainsi que l'on appelle la confédération des groupes de gauche.

A deux heures du matin les résultats obtenus étaient les suivants: républicains du "bloc" 75, conservateurs 34, socialistes 25.

Jusqu'à présent des ballotages seront nécessaires dans 84 circonscriptions.

Parmi les députés ré-élus nous mentionnerons, MM. Briand, président du Conseil, Viviani, ministre du Travail, Cochery, ministre des Finances, Caillaux, Camille Pelletan, Maurice Barrès, membre de l'Académie Française, Lucien Millevoye, l'amiral Bienaimé, M. Denys Cochin, et Paul Deschanel.

En deux endroits différents à Chambéry et à Eraville, des troubles sérieux se sont produits. A Chambéry la populace a tenté d'incendier la mairie et la force armée a dû être appelée pour rétablir l'ordre.

En un autre endroit le maire a tiré un coup de revolver sur un électeur au moment où celui-ci déposait son bulletin dans l'urne.

Le mobile auquel ce maire a obéi est étranger à la politique.

Le "Courrier de l'Ouest" est l'organe des centres canadnies-francais de l'Ouest.

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST"

La Maison de Burgau

No. 16

...D'un mariage pour moi ! fit Monique regardant très loin si elle ne voyait pas avec qui on aurait pu la marier à Blackhorn.

...Avez-vous des engagements antérieurs ?

Il y eut une courte pause.

...Non, dit Monique.

...Vous ne repousseriez donc pas l'idée en principe si elle était liée au sort de votre père ?

...Non, dit la jeune fille dans un détachement complet d'elle-même.

Et elle ajouta tout bas :

—Je n'y ai jamais réfléchi ; quand je pensais à mourir pour lui, je ne pensais pas qu'il pût m'être demandé pire.

Il ne releva pas l'inconsciente ironie à la fois sanglante et candide de cette réponse.

Ces jalons posés, il commença l'attaque.

—Je dois d'abord vous confier un secret de famille dont la gravité vous prouvera la confiance que je place en vous.

Cette gravité prouvait plutôt à quel point Monique se trouvait au pouvoir de sir Bear.

—Mais je suis contraint de vous imposer le silence sur tout tout ce que je vais vous dire. Nous avons la douleur de voir Jean de Burgau, notre plus proche parent, le chef actuel de la maison de Burgau, frappé par la maladie mentale qui, sans troubler ses facultés, les a partiellement affecté. Des soins constants un dévouement plein de vigilance lui sont nécessaires non seulement pour assurer les précautions minutieuses que réclame son état, mais encore pour lui rendre son sort plus supportable Le jeune lord Jean Burgau.... Oui, dit-il, il est lord de Burgau depuis la mort de lord Archibal. C'est même d'après les instructions que nous a laissées son oncle, lors de sa dernière visite, que nous agissons. Nous sommes convaincus que des services mercenaires n'entoureraient jamais Jean d'assez de sécurité et d'affection, et en décidant de le marier, nous avons pensé à vous. N'oubliez pas que lord Archibald vous a vue. Je ne vous abuse en rien. Je cherche si peu à vous cacher la nature et la portée des engagements que vous allez prendre que je veux vous montrer à l'instant mon neveu.

"Le vieux Jacob, qui le soignait avec assez d'intelligence, est mort. Célia-Jane ne suffirait point à sa tâche sans une direction éclairée qui sera la vôtre, mais vous n'aurez aucune occupation fatiguante. Vous verrez que notre malade n'a rien d'effrayant. Il est très soumis à Célia-Jane et, en cas de besoin, notre secours immédiat est toujours à votre disposition. Vos services seront récompensés par un douaire et vous serez lady Burgau. Si la sagesse et la raison sont vos véritables conseillères, vous accepterez. J'ai cru comprendre que votre père se déchargeait avec plaisir de tout souci vis-à-vis de vous. Vous me donnerez votre parole de ne jamais révéler les circonstances de votre mariage, de rester muette sur tout ce qui touche à ce sujet. Inutile de nous exposer tous à des commentaires aussi faux que malveillants. Divers considérations nous obligent encore à dissimuler la présence de mon neveu à Blackhorn, mais cette précaution sera bietôt superflue.

Monique suivit sir Bear sans rien dire : ne savait-elle pas où il la conduisait ? Avant d'être bien revenue à elle, d'avoir rassemblée ses esprits en déroute, elle était dans le pavillon de l'Etranger, devant Jean de Burgau.

Elle se demanda tout à coup si Jean n'allait pas laisser paraître qu'il la connaissait déjà, que ce n'était point la première fois qu'elle venait ici. Mais il n'en fut rien, et cette indifférence qui pourtant la sauvait, serra le coeur de Monique.

Quand elle fut de nouveau seule avec sir Bear, la jeune fille balbutia :

—Je ne refuse pas... je veillerai sur lui.

Elle fixait son regard effrayé sur le visage sévère du baronnet.

—Je ne refuse pas, répéta-t-elle, je remplacerai Jacob. Je donnerai au malade tout mon temps, toutes mes peines. Je n'aurai pas peur.... non, je vous le jure, je n'ai pas peur de lui. Je le soignerai comme s'il était mon frère.

—Le soigner, c'est bien, mais il faut l'épouser, dit sir Bear d'un ton catégorique.

Elle recula palpitante en murmurant :

—C'est impossible.

Il réplique froidement :

—Fort bien. Vous en êtes juge. Dans combien de jours passera le bateau qui emmènera votre père ?

—Mais, dit-elle, aiguillonnée par le souvenir que réveillaient cruellement ces derniers mots, mais puisque je resterai près de lui, que je serai sa gardienne, sa servante....

...C'est à mon tour de répondre : impossible. Vous êtes trop jeune. Que n'avez-vous trente ans de plus ! Ce n'est ni votre faute ni la mienne. Toute jeune que vous êtes, nous reconnaissons vos qualités, nous vous confions la santé et le bonheur de notre malheureux parent ; peut-être vous présence, vos attentions, ranimeront-elles en lui....

Il hésita, sir Bear lui-même ne pouvait la leurrer de pareille chimère. Il acheva pourtant.

La reconnaissance peut l'attacher à vous.

Mais, sur ce thème, le baronnet était impuissant à tromper Monique. Qui mieux que la jeune fille connaissait cette insensibilité qui répondait à sa plus chaleureuse abnégation ? Elle consumerait les forces de sa jeunesse, elle dessécherait la sève de son âme dans une impuissante entreprise. Ne s'était-elle pas déjà heurtée à la torpeur glacée de Jean comme on se heurte du front et des mains contre une inexorable muraille ? elle finirait par s'y briser.

Sir Bear continua sans miséricorde et sans colère. Josiah comme ses frères s'en étaient remis au gouverneur du souci de cette négociation et leur noble foi filiale ne s'était pas égarée.

...Mais ai-je à vous dire que êtes libre d'accepter ou de refuser ?

E probablement pour mieux imprimer en elle la conviction de cette liberté, il poursuivit :

...Vous êtes mieux à même que moi d'apprécier la situation de votre père. Si l'arrangement que je vous soumets vous paraît irréalisable, nous devrons nous incliner. Mais il est juste aussi que notre attitude à votre égard dépende de votre décision. Si vous vous dérobez à notre premier appel, nous jouerions en vous aidant davantage un rôle de dupe. Patrice O'Hara a notre argent et je n'essaierai pas de le lui reprendre. Mais je vous avoue que, devant cette dureté de coeur, devant votre ingrate obstination à repousser un plan aussi avantageux pour vous qu'au malheureux qui a besoin de vous, je m'abstiendrai de dérouter ce qui est après tout la justice de mon pays et je ne mettrai pas en jeu les influences qui pourraient aider Patrice O'Hara et favoriser sa fuite. Vous n'ignorez pas que la sentence de votre père serait...

Elle couvrit son visage de ses mains pour ne pas entendre le mot épouvantable. Elle gémit d'une voix à peine distincte, d'une voix d'agonie :

...Par grâce... par grâce...

...Ce n'est pas moi, dit presque doucement sir Bear, ce n'est pas moi qui ai la grâce de Patrice O'Hara dans les mains.

Elle regarda machinalement ses mains à elle, ses mains effilées et blanches. Etait-il possible qu'elles fussent chargées d'un aussi terrible fardeau !

—Donnez-moi du temps, dit-elle.

—Non, c'est tout de suite...

Il fallait bien que cela fût tout de suite, car, peu de jours encore, et Patrice O'Hara serait partiellement à l'abri... tout à fait peut-être.

Sir Bear reprit d'un accent consciencieux :

—Ce mariage qui se fera selon le rite protestant sera, s'il vous convient, une pure formalité. Le passage de votre père chez nous est resté secret, il n'y aura pas de ce chef une ombre de difficulté. Si je vous donne ces explications, remarquez qu'elles ne modifient rien, et que si je vous proposais un mariage musulman, cela ne changerait pas la situation. Quels que soient les détails accessoires ou les motifs de votre décision, si vous acceptez votre père échappera, si vous refusez...

—Non, non ! vous ne ferez pas cela...

—Au contraire, je ne ferai rien et cela reviendrai au même. Mais remettez-vous-en complètement à nous, et ne tentez pas la moindre restriction, ou n'accusez que vous des conséquences.

"S'il vous plaît de ne pas regarder cette formalité comme un mariage, continua sir Bear sans qu'il fût possible de distinguer clairement une note sardonique dans sa voix, considérez la comme une promesse de soigner fidèlement Jean de Burgau qui devait être votre protecteur. Vous vous consacrez à l'allègement d'une infortune. Lord Jean est condamné, vous aurez adouci ses derniers jours. Vous recouvrerez alors votre liberté. Patrice O'Hara aura depuis longtemps la sienne... pourvu que vous me donniez votre réponse à temps.

Toute cette nuit, Monique fut livrée à d'indicibles tourments. Sir Bear l'avait dit, elle était seule arbitre. Ce qu'elle choisirait allait s'accomplir, il fallait qu'elle choisit... et qu'elle choisit à temps.

(Suite à la page 5)

LETTRE PARLEMENTAIRE

Ottawa, 23 avril.

Le bill de la marine a été adopté définitivement par la chambre aujourd'hui. La motion de troisième lecture proposée par Sir Wilfrid Laurier fut ratifiée à une majorité de 41 voix après un vote pris vers les 5 h. 30 de l'après-midi. Contrairement aux intentions prêtées à l'opposition, celle-ci n'a pas proposé le renvoi du bill à six mois, pas plus qu'aucun autre amendement, la journée a cependant été marquée par un magnifique discours de l'hon. M. Fielding sur la question, discours au cours duquel il démontra l'inanité des prétentions de la gauche et la nécessité pour le Canada d'avoir une marine nationale.

Une seule chose à noter à propos du vote. M. Verville, le député ouvrier de Maisonneuve, qui avait jusqu'ici fait cause commune avec le parti Monk a voté avec le gouvernement pour l'adoption du projet de loi.

Le bill de la marine est présenté de nouveau, dès le début de la séance, pour subir sa troisième lecture.

M. Borden se lève le premier, déclarant qu'il a quelque chose à ajouter à ses remarques d'hier. Il répète que le gouvernement aiderait beaucoup plus à l'Empire en faisant un don direct en argent plutôt qu'en construisant une marine, et il maintient que le peuple aurait dû être consulté avant qu'aucune politique navale ait été adoptée. C'est l'attitude que prit le parti libéral dans le cas de la construction du Pacifique Canadien. Jamais la question de la marine n'a été soumise à l'électorat, bien que le projet actuel soit l'opposé de celui demandé à la conférence impériale de 1907.

M. Borden prétend que le parti conservateur durant la session actuelle a suivi la ligne de conduite adoptée par la résolution du 29 mars et que ce sont les libéraux qui ne se sont pas conformés au texte de cette résolution puisque le bill ne pourvoit pas à la coopération à la marine impériale tel que l'avait demandé l'Amirauté.

Il n'a pas l'intention de proposer que les forces navales du Canada prennent part à toutes les guerres de l'Empire, mais il maintient qu'en temps de guerre il ne devrait y avoir qu'une force navale prête à faire face à tout ennemi qui se présenterait.

D'après le bill du gouvernement l'ennemi aurait à compter avec la marine britannique et en plus avec un arrêté ministériel qui pourrait bien n'arriver que lorsque l'intégrité de l'Empire aura été attaqué. Tout retard peut causer un désastre et ce serait une pauvre satisfaction que de renverser un gouvernement canadien après que l'empire eut été anéanti.

L'hon. M. Fielding répond vigoureusement au chef de l'Opposition. Le bill ne renferme aucun principe nouveau mais ne fait que confirmer le principe posé il y a déjà des années, lorsque le Canada a pris charge de sa défense militaire.

Le ministre des Finances donne lecture de la résolution adoptée unanimement par la Chambre l'année dernière et maintient que non seulement elle est opposée à toute politique de contribution, mais qu'elle est une affirmation du principe de la création d'une marine canadienne, telle que proposée par le bill.

Il affirme que le gouvernement a agi de concert avec l'amirauté et que son projet de marine est entièrement conforme aux désirs du gouvernement britannique.

Depuis longtemps le Canada s'est opposé à toute politique de contribution et personne ne s'en est jamais plaint jusqu'à la volteface de l'opposition cette année.

Au milieu des applaudissements de la droite, M. Fielding maintient que le gouvernement a suivi, sans détours, la politique qu'il s'était tracée dès le début et que cette politique est approuvée par le peuple canadien. Les libéraux sont restés à leur poste, tandis que l'Opposition battait en retraite.

Le ministre des Finances déclare que la construction d'une flotte pour la protection seulement de la côte du Pacifique n'aurait pas été approuvée par le peuple. Il fallait aussi songer à la défense de la côte de l'Atlantique et il prouve que le gouvernement canadien a accepté les propositions de l'Amirauté en donnant lecture du mémorandum recommandant la construction de flottes coloniales, pour coopérer avec les forces impériales.

L'Amirauté a proposé la construction d'une flotte pour le Pacifique et une telle flotte en aurait forcément nécessité une semblable pour l'Atlantique, d'où une dépense considérable. Au lieu de cela, on a suggéré deux plans: l'un comportant une dépense de $600,000, et l'autre de $400,000; le premier pourvoyant à la construction de 11 vaisseaux avec un équipage total de 2,194 hommes, fut finalement adopté, ce qui n'empêche pas que l'Amirauté était prête à accepter indifféremment l'un ou l'autre de ces deux plans.

M. Fielding soulève de nouveau les applaudissements de la droite en déclarant qu'il espère que ces navires seront construits en Canada, qu'il croit même fermement qu'il en sera ainsi parce que la chose est très faisable

L'Opposition critique le gouvernement parce qu'il ne dépense pas assez pour la défense de l'Empire et c'est cette même opposition qui, chaque année, reproche au gouvernement de dépenser trop d'argent pour le pays; il n'y a guère moyen d'être plus inconséquent.

Quant à l'appel au peuple, le ministre des finances n'en voit guère la nécessité; cette politique n'est pas plus nouvelle que lorsque les dépenses de la milice ont été portées de $1,000,000 à $7,000,000. Et pourquoi l'opposition n'exige-t-elle pas aussi un appel au peuple pour les $20,000,000 qu'elle veut envoyer en Angleterre?

M. Fielding pense que le parlement a parfaitement le droit d'adopter ce bill sans avoir pour cela à consulter le peuple, vu que les députés sont les représentants de ce peuple.

Le renvoi du bill à six mois n'étant pas présenté par la gauche, contrairement à l'attente générale, à 5 h. 30, les députés sont appelés à voter sur la 3e lecture du bill. C'est un vote strictement de parti, le résultat étant: pour 111, contre 70, soit une majorité de 41 pour le gouvernement exactement la même que celle enregistrée lors de la deuxième lecture.

AVIS PUBLIC

Certificats de terres (land warrants) non réclamés, émis en faveur des membres des expéditions de la Rivière Rouge de 1871, 1872 et 1873, et des membres de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

AVIS est par les présentes donné que des certificats, donnant en chaque cas droit au concessionnaire ou à son mandataire, à une concession gratuite sans obligation de résidence de fait ou de remplir les conditions d'établissement d'un quart de section des terres fédérales contenant 160 acres de la classe ouverte à l'inscription de homestead, dans les Provinces du Manitoba, de la Saskatchewan ou d'Alberta, qui furent émis il y a quelques années par le Département de l'Intérieur pour services rendus relativement aux expéditions de la Rivière Rouge de 1870, 1871, 1872 et 1873, ou pour service dans la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest aux personnes ci-après nommées, n'ont pas encore été livrés à raison du fait que les concessionnaires ne les ont pas demandés, et que leurs adresses sont inconnues au Département. Les certificats en question seront livrés à leurs concessionnaires, ou s'ils sont décédés, à leurs héritiers, sur preuve satisfaisante adressée au Secrétaire du Département de l'Intérieur, à Ottawa, que les requérants y ont droit.

Les certificats non livrés, auxquels il est plus haut référé, sont les suivants:

No. du certificat	Nom du concessionnaire	Rang	Bataillon
0049	James Austin	Soldat	1er ou Carabiniers d'Ontario
0063	James Atkinson	"	2nd ou Carabiniers de Québec
0067	Frederick Amandres	"	1er ou Carabiniers d'Ontario
0103	George Henry Brown Lee	"	" "
0106	John Bisson	"	2nd ou Carabiniers de Québec
0107	John Brown	"	" "
0111	John Belair	"	" "
0116	James Barr	"	" "
0124	John Butterworth	"	" "
0142	Philippe Bergeron	"	" "
0144	Emile Blais	"	" "
0151	John Walker Babcock	"	1er ou Carabiniers d'Ontario
0170	François Bonneille	"	" "
0182	Charles Brunet	"	2nd ou Carabiniers de Québec
0185	Lionel Barre	"	" "
0188	Xavier Barril	"	" "
0189	Louis Adolphe Casault	Lieutenant-Colonel	" "
0227	John Cotter	Soldat	1er ou Carabiniers d'Ontario
0229	Joseph Cayen	"	2nd ou Carabiniers de Québec
0231	Palery Cousineau	"	" "
0236	Jean Caron	"	" "
0249	Albert Chandler	"	" "
0252	Albert Carney	"	1er ou Carabiniers d'Ontario
0265	John Davidson	"	" "
0274	Samuel Davis	"	2nd ou Carabiniers de Québec
0280	James Dunn	Caporal	1er ou Carabiniers d'Ontario
0284	Napoléon Desroses	"	2nd ou Carabiniers de Québec
0285	Thomas Donovan	"	" "
0299	Michael Donnelly	"	" "
0310	G. Eastman	Soldat	1er ou Carabiniers d'Ontario
0312	William Ellis	"	2nd ou Carabiniers de Québec
0320	Charles Forman	"	1er ou Carabiniers d'Ontario
0328	Jaccques Flamand	"	2nd ou Carabiniers de Québec
0331	Edward Finnerty	"	" "
0337	Henry Fieldhouse	"	" "
0361	Eugène Gill	"	" "
0362	T. D. Gilmour	"	" "
0369	Robert Gilroy	"	" "
0370	Richard Gibson	"	" "
0376	Alexis Gamache	"	" "
0380	Wm. Gilvey	"	" "
0409	Lovelace F. Hewgill	"	" "
0412	George Harflett	"	" "
0424	John Harrison	"	" "
0425	Charles Viney Helliwell	"	" "
0427	John Hogan	"	" "
0428	Joseph Houle	"	" "
0433	Wellington Hawley	"	1er ou Carabiniers d'Ontario
0436	Joseph Hiroux	"	2nd ou Carabiniers de Québec
0450	Andrews Henry	"	" "
0451	David Huston	"	" "
0484	Joseph Kelly	"	" "
0497	William H. Low	"	1er ou Carabiniers d'Ontario
0504	Louis Lalonde	"	" "
0517	Joachim Lafranchise	"	2nd ou Carabiniers de Québec
0520	Thomas Lee	"	" "
0531	Thomas Labbé No 201	"	" "
0532	Napoléon Larose	"	" "
0536	Frederick Longmuir	"	" "
0549	William Massey	Quartier-Maître	1er ou Carabiniers d'Ontario
0558	Pierre Moisan	Sergent	2nd ou Carabiniers de Québec
0559	Samuel Meddaford	Soldat	" "
0577	R. J. Moore	"	1er ou Carabiniers d'Ontario
0587	Isidore Michaud	"	2nd ou Carabiniers de Québec
0589	William Murray	"	" "
0593	Alfred Morgan	"	1er ou Carabiniers d'Ontario
0597	Napoléon Melançon	"	2nd ou Carabiniers de Québec
0625	Angus McDiarmid	"	" "
0641	Thomas McNicol	"	" "
0657	Frederick McIver	"	" "
0674	C. Nilson	Porte-drapeau	1er ou Carabiniers d'Ontario
0678	Timothy O'Bryan	Soldat	2nd ou Carabiniers de Québec
0679	Hugh O'Loghlan	"	" "
0680	Michael Ouellette	"	" "
0704	Ludgey Patenaude	"	" "
0705	Alexander Perault	"	" "
0709	David Piché	"	" "
0714	Reuben Paul	"	" "
0717	Henry Potter	"	" "
0722	Alfonse Quintal	"	" "
0738	Tom Hodgson Rule	"	" "
0755	Daniel Rutherford	"	1er ou Carabiniers d'Ontario
0756	William eorge Rogers	"	" "
0757	William Ray	"	" "
0758	Alexander Rogers	"	2nd ou Carabiniers de Québec
0760	George Robinson	"	" "
0761	Charles Rondeau	"	" "
0762	Arthur Roy	"	" "
0766	Louis Ross	"	" "
0768	David Ray	"	" "
0784	Robert Scott	"	" "
0812	John Seddon	"	" "
0818	Alfonse St. Onge	"	" "
0822	Pierre St. Amand	"	" "
0823	Wm Snider		" "
0830	Moise St. Pierre	"	" "
0834	—Smith, No 398	Caporal	" "
0838	Albert Seveigny	"	" "
0839	Charles I. Stuart	Caporal	" "
0840	W. Sinclair	Soldat	" "
0852	Didier Tremblay	"	" "
0853	Baron Taylor	"	" "
0854	Wm. P. Thom	"	" "
0866	Jas. Trevor	"	" "
0870	Geo. Taylor	"	" "
0871	J. McTerreridge	Soldat	" "
0677	Thomas Vanmalder	"	1er ou Carabiniers d'Ontario
0880	Francis Vaillancourt	"	2nd ou Carabiniers de Québec
0883	Ignace Vallière	"	" "
0909	George Henry Welland	"	" "
0971	John J. Witty	"	" "
0918	Wellington F. Walker	"	1er ou Carabiniers d'Ontario
0924	John Wyatt	"	2nd ou Carabiniers de Québec
0929	James Ward	"	" "
0957	William Chisholm	"	Expédition de 1871.
0983	Samuel Logan	"	" "
1026	James Bond	"	" "
1044	Chs. L. M. G. Chassé	"	" "
1057	James Dunn	"	" "
1076	William Kellock	Sergent	" "
1112	Robert Wm Turner	"	" "
1121	Frederick Vogt	Soldat	" "
1245	Paul Adams	"	Expédition de 1873.
1307	Geo. Loggie	"	" "
3154	William Brown	"	" "
1363	Francis Phair	"	" "
1370	Richard Rodwock	"	" "
1372	Jean Boire	"	" "
1381	John Harrigan	"	Expédition de 1871.
1383	William R. Johnston	"	Expédition de 1872.
1392	James McDonell	"	" "
1398	Arthur W. Sheppard	"	Expédition de 1873.
1402	William Sturney	"	" "
1404	George Telford	"	Expédition de 1871.
1405	Francis R. Whitacker	Caporal	Expédition de 1873.
1412	Joshua Walker	Soldat	" "
1413	James Wilson		
1481	William Smith	"	Expédition de 1872.

No. du cerificat	Nom du concessionnaire	Rang — Bataillon.
0027	Simon Taylor	Sous constable, Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, N. W. Mounted Police. Ancienne adresse, Toronto, O.
0029	Wm. I. Spoten	Sous-constable, Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, N. W. Mounted Police. Ancienné adresse, Toronto, Ont.
0035	Robert Heywood	Sous-constable, Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, N. W. Mounted Police. Ancienne adresse, Orilla, Ont.
0037	Ernest George	Sous-constable, Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, N. W. Mounted Police. Ancienne adresse, Québec.
0074	Augustus Schrodder	Sous-constable, Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, N. W. Mounted Police. Ancienne adresse, Québec.
0088	Richard Goldsworkey	Sous-constable, Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, N. W. Mounted Police. Ancienne adresse, Halifax, N. Et., et Jefferson City, Montana U.S.
0224	William Barnwell	Sous-constable; Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, N. W. Mounted Police. Ancienne adresse, Danville, P.Q.
0265	William Johnson	Sous-constable, Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, N. W. Mounted Police. Ancienne adresse, Osgoode. O.
0325	James Battersby	Constable. Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest. N. W. Mounted Police. Ancienne adresse Macleod, Alb.

Département de l'Intérieur

P. G. KEYES.

Secrétaire.

Ottawa, 7 avril 1910.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 — Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest. Tiroir 50, Edmonton, Canada.



JEUDI, 28 AVRIL, 1910.

L'administration libérale

Le ministère des Postes

Il est bon, de temps à autre, de mettre sous les yeux du public quelques chiffres intéressants concernant l'un des départements de l'administration publique.

Cela a le double avantage de fournir une documentation précise sur les progrès du pays et d'indiquer de quelle manière les mandataires du peuple administrent la chose publique.

Dans cet ordre d'idées, le discours que vient de prononcer, à la Chambre fédérale, l'hon. M. Lemieux, ministres des Postes, est fort intéressant.

Nous y voyons en effet quelques détails et chiffres qui prouvent surabondamment que sous la direction de l'hon. Lemieux, l'administration postale a su faire face à la hauteur des progrès du pays, et répondre aux exigences d'un surplus important de population sans grever le budget de dépenses supplémentaires.

En fait, au cours de l'exercice dernier, ainsi qu'il appert des chiffres fournis au Parlement, les recettes du département de l'hon. Lemieux n'ont jamais cessé d'être supérieures aux dépenses, malgré l'immensité du pays, à couvrir d'un réseau postal, et le peu de densité de la population.

Le ministère des Postes est le service administratif qui montre avec le plus de précision les progrès incessants du pays. Chaque nouveau colon en devient immanquablement dépendant; la sensibilité avec laquelle il enregistre l'augmentation de la population est extrême.

Durant les 7 dernières années, le nombre des bureaux de postes établis au Canada a augmenté dans la proportion de 37 pour cent. En outre le mouvement postal a considérablement augmenté d'importance.

Voici des chiffres qui font une éloquente parallèle entre l'état actuel du département des postes et celui qui prévalait en 1896, dernière année du régime conservateur.

Nombre de bureaux, en 1896, 1310; en 1910, 10,317.

Dépenses, en 1906, $4,000,000; en 1910, $9,000,000.

On constate que la progression du nombre des bureaux et celle du chiffre des dépenses sont loin d'être semblables.

En ce qui concerne les recettes, les chiffres fournis par l'hon. Lemieux sont encore plus éloquents.

Tandis qu'en 1896 les finances du ministère accusaient un déficit de plus d'un demi-million; en 1909-1910 elles montrent un surplus de plus d'un million.

La province d'Alberta possède actuellement 695 bureaux de poste; la province de Saskatchewan en compte 982.

Il y a encore très peu de mois les provinces de l'Ouest n'avaient guère que la moitié du nombre de bureaux de poste qu'elles possèdent aujourd'hui.

Encore que les autres parties de la puissance aient été loin d'être négligées par le ministre des Postes, l'Alberta et la Saskatchewan,—dont le développement rapide et l'étendue immense rendent extrêmement difficile à assurer les communications postales,—ont bénéficié d'une attention toute particulière de la part de l'hon. Lemieux.

Grâce à son activité et à l'excellente organisation de son ministère, les colons, les plus éloignés des centres, sont tenus,—par le moyen de bureaux de postes, judicieusement répartis,—en communication incessante avec leurs parents et amis laissés au loin.

La population de l'Ouest ne perdra pas de sitôt le souvenir de tout ce que l'hon. Lemieux a fait pour le pays, en dépit des conditions spéciales qui faisait parfois de sa tâche un problème des plus délicats à résoudre.

L'Ouest canadien

Créons une seconde province canadienne-française

On a souvent déploré, et ce, avec beaucoup de raison, l'exode des nôtres vers les Etats-Unis, car il a pour effet de diminuer l'influence que les Canadiens-français auraient acquis dans leur pays, si une importante partie des leurs n'eut fait profiter les Américains de leur énergie et de leurs labeurs. Il n'y a pas de doute, que si les deux millions et demi de Canadiens-français, qui ont depuis quelques décades traversé la quarante-cinquième se fussent établis dans l'Ouest du Canada, notre situation politique serait, à l'heure actuelle, beaucoup plus importante. Ce sont là des faits avérés dont on peut difficilement nier l'exactitude. Nous avons perdu une bonne partie de nos forces et nos frères Franco-américains ont dans la plupart des cas trouvé dans leur nouvelle patrie des conditions de vie pénibles, obligés qu'ils étaient de travailler dans les usines ou les fabriques. Combien n'eut-il pas été préférable pour eux d'aller vivre la libre vie de l'Ouest et de se faire dans ces plantureuses régions, une situation enviable par un travail sain et rémunérateur. Les Américains et les Européens, émerveillés de la fertilité de ce sol s'empressent de s'en emparer. Les journaux nous apprennent tous les jours que des convois de colons venus d'Europe ou des Etats-Unis, se dirigent vers l'Ouest canadien. On n'ignore pas qu'à la fin de l'année 1908, le nombre des homesteads concédés jusqu'à cette date s'élevait à 190,234. Si les Canadiens-français ont à coeur de conserver quelque influence dans l'Ouest, s'ils désirent que cet immense pays ne se peuple pas uniquement de colons américains, hongrois, galiciens ou autres, de race étrangère à la leur et n'ayant aucune affinité avec eux, il est grandement temps qu'ils s'intéressent à cette question, si importante pour leurs destinées, de la colonisation de l'Ouest par les Canadiens, car, s'ils retardent, ils seront probablement débordés par ce flot envahisseur.

Mais dans tout l'Ouest canadien, il n'est certainement de province plus avantageuse pour eux, plus féconde et plus belle que l'Alberta Centre. On désigne sous ce nom, la partie de cette province qui comprend les paroisses de St. Paul des Métis, St. Louis de Moose Lake, Thérien, Athabasca Landing, Brosseauville, St. Paul, Duvernay, Lafond, Lac St. Vincent, St. Edouard, ainsi qu'Edmonton, la capitale de l'Alberta. On peut difficilement donner une idée de la fécondité de cette région pour la culture des céréales ainsi que des avantages qu'elle offre pour l'élevage des bestiaux.

Les rendements de l'avoine, du blé et de l'orge, sont énormes et le sol y est éminemment propre à la culture des légumes. Il faut noter en outre que le cultivateur peut au moyen de l'industrie laitière subvenir aux dépenses de la vie ainsi qu'à celles de la ferme. La capitale, Edmonton, qui, il y a quatre ans, ne comptait que 5,000 âmes, abrite maintenant près de 30,000 habitants. C'est une magnifique ville, très active et très progressive, où les Canadiens-français occupent une position des plus enviables. Il convient d'observer de plus, que les paroisses ci-dessus mentionnées, contiennent une population presque entièrement canadienne-française, de sorte que nos compatriotes de la province de Québec, qui iront s'y établir ne se trouveront pas dépaysées, mais au milieu de gens parlant la même langue et pratiquant la même religion qu'eux. On y trouve du bois en grande quantité ainsi que d'immenses houillières dont l'exploitation est extrêmement peu coûteuse, attendu que le charbon est à fleur de terre dans les vallées. Remarquons enfin que le climat est des plus sains.

Il est important d'attirer l'attention des colons qui se proposent d'immigrer dans l'Ouest, sur le fait que dans l'Alberta, il existe un système d'écoles séparées. Si les catholiques sont en minorité, ils ont néanmoins droit de nommer des commissaires et d'engager un instituteur de leur religion. On y donne un cours élémentaire en français aux enfants et on y enseigne le Catéchisme pendant une demi-heure chaque jour. Ce sont les colons qui voient à l'organisation des écoles et ils n'ont à payer pour leur maintien que $4.00 à $8.00 par année. Le colon peut obtenir du Gouvernement la concession d'un "homestead" de 160 acres à des conditions très faciles.

Il lui suffit de s'inscrire au bureau des terres, de payer $10.00 pour frais d'enregistrement, labourer 10 acres de terre par année pendant trois ans et demeurer au moins, sur le homestead, six mois par année durant la même période. Ces conditions, une fois remplies, le Gouvernement accorde au colon sans aucun autre déboursé, un contrat qui lui donne l'absolue propriété de sa terre.

Comme on le voit, il y a là, un avenir assuré pour tout travailleur énergique et désireux, de se créer une position très rémunératrice dans un admirable pays, doué d'un climat enchanteur et possédant des sites d'un charme indescriptible. S'il possède un petit capital et s'il est fermement décidé à travailler, car rien ne s'obtient sans peine, le colon peut en quelques années arriver à l'aisance, et, s'il a une nombreuse famille, établir ses fils et ses filles près de lui.

Une grande excursion, partira de Montréal, le 3 mai prochain pour cette région. Les taux de passage seront réduits. Tout colon désireux de s'établir dans l'Ouest ne devrait pas manquer de faire ce voyage, car, il trouvera le moyen de se renseigner sur place et de constater que l'énumération que j'ai faite des avantages qu'offre cette partie du pays n'a rien d'exagéré. Je suis au reste à la disposition du public pour tous les renseignements relatifs à cette région et je me ferai un plaisir de les fournir par correspondance ou verbalement à mon bureau situé dans l'édifice de "La Patrie," Chambre No 22.

L. S. MAILLET,
Agent de publicité de l'Alberta.

Le "Bulletin" et les évenements politiques d'Alberta

L'attitude de notre confrère d'Edmonton le "Bulletin," en regard de l'affaire de l'A. & G. W. R., lui a valu d'assez vives critiques de la part de certains journaux de la province.

Le "Daily News" de Calgary s'est particulièrement fait remarquer par la vivacité de ses critiques envers l'organe de l'hon. F. Oliver.

Voici, à titre documentaire, l'article que publie le "Daily News" dans sa dernière édition.

"Le "Bulletin" d'Edmonton, dont l'hon. Frank Oliver est le directeur politique, a entrepris une amère critique du gouvernement provincial depuis le grand discours de M. Bennett."

"Le "Bulletin" n'a pas toujours été favorablement disposé envers M. Bennett, non plus d'ailleurs que M. Oliver, mais "les temps ont changé" — "les anciennes manières ont disparu."

"Il n'existe plus désormais de clôture en ronces artificielles entre le "Bulletin" et M. Bennett, et M. Oliver est dès à présent convaincu que chaque manoeuvre politique du jeune député de Calgary est bien inspirée.

"Le "Daily News" lui, ne se propose pas de condamner le gouvernement provincial sur les minces preuves avancées jusqu'à présent, et il n'entend pas que le "Bulletin" ou M. Bennett, ou M. Oliver ou encore M. "Untel" établissent une ligne de conduite politique sur des bases peu sérieuses, pour ensuite se "sauver avec les marchandises."

"Ce que le "Daily News" affirme, et ce qu'il continuera d'affirmer c'est que la population de la province, qui observe avec soin les conditions existantes, est capable de régler ses affaires, elle-même, sans recevoir d'instructions d'Ottawa.

"Si ceci ne satisfait pas le "Bulletin," le "Daily News" pourra publier quelques lettres d'Ottawa indiquant clairement d'où les instructions, envoyées de cette dernière ville, émanent.

NOTES ET COMMENTAIRES.

Les journaux d'Ontario lancent un cri d'alarme parce que les fermiers de cette province vendent leurs terres pour venir s'établir dans l'Ouest.

Nos confrères d'Ontario nous excuseront de ne pas nous faire l'écho de leurs doléances.

De printanière la température est devenue estivale.

L'été en plein mois d'avril sous le 54ème degré de latitude nord, il n'y a qu'en Alberta que l'on puisse voir cela.

Le blé sort de terre en de nombreux champs déjà...

Que pensent de cela les cultivateurs de province de Québec, à qui l'on a représenté l'Alberta comme ensevelie, pendant la plus grande partie de l'année, sous la neige?

La presse "dissidente" de la province continue de prétendre que la région au nord de la rivière Saskatchewan ne vaut rien.

Les colons de cette région commencent à trouver que les "dissidents" vont bien loin dans leur désir de nuire au gouvernement.

Ces derniers peuvent employer de nombreux moyens pour servir leur but; ils ont l'imagination fertile de M. Bennett pour cela.

Qu'ils cessent donc de décrier la région nord d'Edmonton.

Personne ne les croit et ils font un tort immense à leur détestable cause.

D'après les dernières nouvelles, la solution à laquelle se serait rallié le parti conservateur pour ramener la paix et l'harmonie, serait de décapiter en bloc, toutes les vieux lutteurs du parti, Taylor, Haggard, Foster et probablement Monk, par dessus le marché.

Ce serait, paraît-il, le seul moyen d'établir l'autorité de M. R. L. Borden.

Nous doutons fort que l'opération se puisse faire sans douleur.

Les journaux de l'Est viennent de recommencer la campagne d'hostilités contre le chemin de fer de la baie d'Hudson.

Ils préféreraient que l'on creuse d'abord le canal de la baie Georgienne.

Nous comprenons fort bien leur préférence. Mais pourquoi comparer sérieusement une entreprise de 150 millions avec une autre de 15?

Et d'ailleurs le coût du chemin de fer de la baie d'Hudson ne doit-il pas être couvert par la vente des terrains réservés pour ce but dans l'Ouest?

On se demande sérieusement—maintenant que J. K. Cornwall a clairement défini ses relations avec l'A. & G. W. R.—où M. M. Bennett voulait en venir avec les insinuations dont fourmillait son fameux discours de cinq heures!

M. Benett s'est rendu célèbre avec ses insinuations, mais cette célébrité pourrait bien être de courte durée.

La course au chapeau...

En vertu d'une coutume de date déjà ancienne, il est d'usage que le maître du port de Montréal, offre un chapeau de soie, au capitaine du navire, qui le prémier de la saison, remonte le fleuve.

Six navires sont actuellement en route pour Montréal.

Qui gagnera le chapeau?

Les immigrants arrivent plus nombreux que jamais dans l'Ouest.

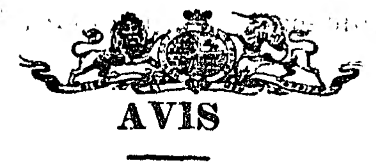
Le C. P. R. a dû établir quatre voies ferrées provisoires dans la région de Portal pour dégager le trafic congestionné par l'arrivage incessant des trains de colons.

De nouvelles régions de colonisation vont bientôt devenir nécessaires pour fournir des homesteads à tous ces colons.

Naturellement il faudra de nouvelles voies ferrées.

La population compte sur le gouvernement Rutherford pour que celui-ci continue son excellente politique de chemin de fer provinciaux sans prêter attention aux criailleries des "dissidents."

L'avenir de la province doit passer avant l'ambition politique de MM. Bennett, Boyle et consort.



AVIS

A l'expiration de 30 jours à compter de la date de cet avis, c'est à dire le 16 mai 1910, les quarts de sections convertis en homesteads, des townships suivants, pourront être pris par le premier demandeur:

Townships	Rangs	Méridien
58	3	4 sauf la réserve ind.
63	3	4
64	3	4
63	4	4
64	4	4
63	5	4
64	5	4
66	18	4
57	13	5 sauf la limite à bois

Les plans des Townships ci-dessus peuvent être obtenus en s'adressant au Secrétaire du Ministère de l'Intérieur, Ottawa, Canada Prix 10 cents chaque.

Daté à Edmonton, le 15ème jour d'avril 1910.

R. W. M. McKENZIE,
Agent des Terres du Dominion.

Vente aux enchères publiques de lots de ville

Il sera offert aux enchères publiques, à une mise à prix en la ville d'Edmonton, province d'Alberta, le mercredi 11ème jour de mai à une heure de l'après-midi, les lots suivants dans l'emplacement de Wabamum, savoir:
Bloc 1, lots 2-8 incl.; bloc 2, lots 1-8 incl.; bloc 3, lots 1-8 incl.; bloc 4, lots 1-8 incl.; bloc 5, lots 1-8 incl.; bloc A, lots 1-8 incl.; bloc 10, lots 1-16 incl.; bloc 11, lots 1-16 incl.; bloc 12, lots 1-16 incl.; bloc 13, lots 1-16 incl.; bloc 14, lots, 1, 2 et 3; bloc 19, lots 1-16 incl.; bloc 20, lots 1-16 incl.; bloc 21, lots 1-16 incl.; bloc 22, lots 1, 2, 3, 4, 5, 15 et 16,

L'emplacement en question est situé au bord du lac Blanc ou lac Wabamum, à environ 30 milles à l'ouest d'Edmonton; les lots sont spécialement disposées pour la construction de résidences d'été.

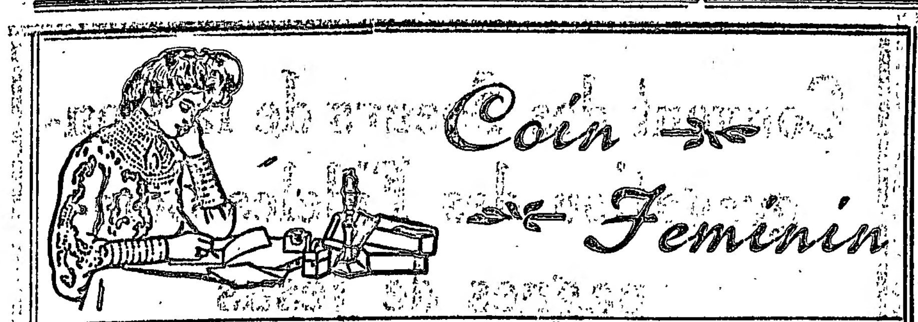
Les conditions de la vente seront ¼ comptant et le surplus en trois versements annuels avec intérêt à 5 pour cent sur le surplus non payé chaque année. Une bâtisse d'une valeur de 300 piastres devra être érigée sur chaque lot acheté, dans le délai d'un an à dater du jour de la vente.

Des renseignements sur ces lots peuvent être obtenus sur demande au soussigné, à l'Agent des Indiens ou à l'Agent des Terres à Edmonton.

Les insertions non autorisées de cette annonce ne seront pas payées.

J. D. McLEAN,
Secrétaire.

Bureau des Affaires indiennes,
Ottawa, 2 avril 1910.



CHRONIQUE

Réponse à Giseline.

Laissez-moi, Giseline amie, passer sur les débuts ordinaires d'une lettre qui s'est faite attendre depuis des semaines. La laborieuse et intelligente vie que vous menez au lointain et cher pays de Québec, vous a appris la valeur du temps et combien souvent nous manquons de monnaie pour en acheter les parcelles destinées à l'amitié. Deux ou trois petits mots jetés à la hâte, pour calmer mes remords, n'ont fait que surexiter votre impatience et votre curiosité d'apprendre ce que j'avais pu "dénicher" dans votre lettre, qui nécessitât une réponse dépassant le cadre de l'espace réservé à nos babillages hebdomadaires. Et, c'est avec votre belle confiance ordinaire que vous m'avez permis de citer les passages que je désirerais. De cela, je tiens à vous remercier, en même temps qu'à vous assurer d'avance que la délicatesse de vos sentiments m'a trop souvent touchée pour que je mette en doute leur exquise sincérité. En lisant, ce qui va suivre, ne voyez nulle critique personnelle; je généralise votre cas, parce qu'il est général aux jeunes filles de nos jours,—la charmante personnalité de Giseline ne saurait être mise, seule, en cause. Et, maintenant je cite:

"Vous me semblez être sous l'impression que Giseline est sur le point de franchir le Rubicon. Mais non; ce moment "redoutable" est peut-être encore très éloigné! Cependant, je veux vous avouer combien il est gentil, mon ami de l'Ouest. Il est des vôtres depuis cinq ans bientôt. Je l'ai connu à ma sortie du pensionnat; c'est vous dire que je lui dois les premières douceurs de l'amitié. En effet, il s'est toujours ingénié à m'être agréable. Nous serions unis plus intimement depuis quelques années déjà, si la fortune l'avait favorisé davantage. Il a dû abandonner la première voie suivie, et vous savez s'il faut du temps pour se créer un avenir sûr: car, Magali, je n'aurais pu, malgré toute mon affection, me marier à un homme qui ne m'aurait pas apporté des garanties d'une existence assurant quelque confort. Est-ce égoïsme? Il me semble que non. — Ses affaires sont prospères à l'heure actuelle; l'ami reviendra à X cet été. Qu'adviendra-t-il? Je ne sais!... Je trouve providentiel que nous soyons demeurés fidèles l'un à l'autre, pendant si longtemps — sans engagement et malgré tout, car j'ai eu d'autres amis, et lui, de son côté, a pu faire de même..."

Oh! Giseline, est-ce bien vous, sensible et intelligente, qui venez d'écrire cette dernière phrase? A la relire je lui trouve le même aspect de jolie petite monstruosité qui m'avait frappée la première fois. Quoi, vous acceptez sans indignation, que d'autre amitiés féminines aient soutenu le courage de votre ami, pendant les heures tristes et dures de l'existence qu'il s'était imposé pour vous offrir cette vie de confort sans laquelle son amour n'est rien pour vous!

Et vous n'avez pas l'impression que l'on vous volait, un peu, votre bien, le droit le plus doux de la tendresse: celui d'être l'inspiratrice?

Mais, êtes-vous certaine que votre ami ait commis contre votre souvenir ces infidélités que vous excusez si légèrement? Nous avons, femmes, de subtiles raisons, pour nous absoudre nous-mêmes... Je passe... pour vous demander s'il ne vous semble pas amoral de recueillir le fruit des épreuves et d'un travail que vous ne vous êtes pas sentie la force d'entreprendre, la vaillance joyeuse de traverser?

Vous êtes jeune, très jeune, Giseline, je n'ai, pour m'en convaincre, qu'à jeter les yeux sur l'image du joli minois que vous m'envoyâtes, cet hiver, et cependant, je le jurerais, vous avez passé le cap de la vingtième année. Vous êtes à l'âge où l'on bâtit son nid, avec circonspection, après s'être assurée de la solidité de toutes les branches et, si cela n'est plus de l'enthousiasme grisant les cervelles d'oiselles, c'est de bonne précaution et je ne saurais vous en faire reproche. Non, Giseline, ce n'est pas de l'égoïsme que d'exiger "des garanties d'une existence assurant quelque confort."

Chut! — pour vous, toute seule — c'est seulement la preuve d'une ombre de veulerie — maladie du siècle qui nous donne de grands appétits et point d'énergie pour cuisiner! — c'est aussi le signe de l'émiettement d'un sentiment qui réclame son intégrité pour inspirer les beaux dévouements, ou le geste joli, en bravade, à la mauvaise fortune. — Et Giseline mie, sans sourciller vous avez écrit amis ave un s!...

Il faut se borner. Je n'ai pas encore tout dit, Giseline, et cependant, je serais très inquiète si je ne connaissais votre bonne amitié... et votre plume fine qui saura bien remettre au point quelques écarts qu'elle s'était permis précédemment, à moins qu'elle s'affermisse dans sa position... Alors, je ne retire pas un mot.

Qui aime bien... vous savez le reste du diction, vous savez que je vous aime beaucoup, chère petite amie des premiers jours.

MAGALI.

PETIT COURRIER

Une Mère. — J'ai transmis votre lettre; vous aurez une réponse dans quelques jours. Le pensionnat de Morinville, dirigé par des religieuses françaises, vous donnerait satisfaction; écrivez à la Révérende Mère Supérieure pour les conditions et le programme. 2o Votre réclamation est juste, on en tiendra compte à l'avenir. 3o. Je ne connais pas cette partie du pays. Je suis heureuse que vous vous y plaisiez, et que, malgré votre âge, vous vous soyez habituée à ce nouveau genre de vie. Bons souhaits.

Feuille nouvelle. — Vous serez la bienvenue aussi souvent que vous le désirerez. Certainement, je recevrai avec la plus grande sympathie cette "grosse confidence" et, à toutes deux, nous essayerons de conjurer ce vilain point noir qui vous obsède.

Ce sont de chères inconnues, comme vous, que la solitude et un besoin d'expansion ont rapprochées. Ne manquez pas de me rappeler au souvenir du pieux et grand ami, qui est aussi, un peu, le mien. A bientôt.

Gadelle. — Sont-elles déjà fleuries? Il est vrai que vous habitez le midi de la province!

Ces renseignements ne sont pas du tout de mon ressort; pourquoi votre frère ne s'adresserait-il pas à M. l'agent consulaire d'Edmonton?

Je ne dispose pas du temps nécessaire à cette correspondance personnelle et je le regrette beaucoup. Vous reviendrez sur cette prévention et j'aurai, alors, le plaisir de babiller souvent avec vous, ici. Remerciez votre entourage pour cette bonne opinion. A vous revoir bientôt.

X. X. X. — Les revues sont parvenues en bon état et, cette fois, mes remerciements ne sauraient s'égarer. Vous dirai-je que je redoute les suites de l'indiscrétion? Vous ne le croiriez pas... et vous auriez raison!

Bords du St. Laurent. — Retrouvé votre grande écriture avec plaisir. Vous exagérez la description; je laisse à "votre sagesse" le soin de rabattre cette exubérance. J'ai tourné, et retourné, la proposition en tous sens, sans parvenir à différer d'opinion avec vous. Ce bloc enfariné, etc....

Le temps des longues causeries reviendra quand vous le voudrez.

Rose du Nord. — Fidèle messagère, la jolie carte vient de m'apporter les souhaits charmants.

MAGALI.

UN PEU DE MODE.

Les chapeaux ont des dimensions extravagantes; ceux de l'hiver et de l'été dernier paraissent raisonnables à côté, et, cependant on connaît les plaisanteries et les protestations auxquelles ils donnèrent naissance à leur apparition.

Ces immenses couvre-chefs passent encore lorsqu'ils sont portés par des femmes grandes que leur volume n'écrase pas; mais où ils deviennent ridicules, c'est sur la tête des petites femmes qui s'obstinent à ne pas proportionner leur chapeau à leur taille et que de grandes formes rapetissent encore davantage.

C'est toujours au moment où nous sommes bien habituées à une mode que les couturiers la remplacent, sans raison aucune, par une autre qui nous paraît au premier abord bizarre et dépourvue de chic.

Les très longs paletots n'ont pas manqué de nous surprendre au début, à présent que nous sommes familiarisées avec leur silhouette, nous devons les abandonner pour les jaquettes courtes dessinant la taille, et qui font avec nos longs paletots un surprenant contraste.

Pour l'été, elles présentent au moins l'avantage d'être moins chaudes et moins encombrantes que les longues redingotes, et aucun doute que nous les trouvions charmantes avec l'habitude.

La manche ajustée et étroite tend à disparaître de plus en plus, elle est détrônée par la manche en plusieurs pièces composée du mancheron en tissu assorti à la robe, d'où s'échappe une manche de mousseline de teinte également assortie; ce ballon est lui-même serré dans un haut poignet et cette combinaison est très gracieuse.

On porte beaucoup les grands cols, collerettes, jabots en lingerie brodée, en linon et dentelle et de grands poignets assortis. C'est très joli et toutes les femmes adroites peuvent facilement créer des combinaisons charmantes.

Melle CHIFFON.

LA FRANCAISE.

L'opinon d'une étrangère en visite à Paris.

Je m'étais laissé dire jusqu'ici que la Française était très sévèrement jugée à l'étranger; qu'on la croyait prête à tout pour satisfaire sa coquetterie; qu'elle avait le caractère superficiel et l'esprit léger, pas de coeur et peu de vertu. Cela choquait mes sentiments féminins; mais j'y voyais la jalousie de femmes privées des mêmes qualités de séduction et qui se vengent comme elles le peuvent. Or, voici ce qui m'est arrivé, ou plutôt ce qui m'a été dit.

Je prenais le thé chez une amie. On me présente une jeune femme d'une grande beauté et d'une parfaite élégance. D'origine argentine, possédant une très grosse fortune, elle voyage pour son agrément, d'un bout de l'année à l'autre. Très intelligente, elle s'amuse à observer le caractère, les qualités et les défauts des femmes des différents pays. J'eus le plaisir et la fierté de lui entendre dire qu'elle n'en mettait aucune au-dessus de la française. Et ne croyez pas qu'elle disait cela par flatterie; elle appuyait sa préférence sur les excellentes raisons que je vais essayer d'énnmérer après elle.

La Française est de toutes la plus courageuse; non pas de ce courage physique qui consiste à escalader des pics, à chasser les fauves et à se livrer aux sports les plus violents, mais du vrai courage moral qui lui permet de supporter les plus dures épreuves sans rien perdre de sa grâce souriante ni de son apparente frivolité. Sans s'arrêter à l'exemple admirable que nous donnent tous les jours les femmes du monde, elle me cita celui de toutes celles qui sont obligées de travailler. Elle me raconta le cas d'une première d'un grand couturier.

Voyageant à Londres, cette femme, qui n'était ni très jeune, ni très jolie, se présentait un jour chez une grande dame de l'aristocratie anglaise à qui elle venait montrer différends modèles. Vêtue d'une simple jaquette de breitschwanz, et coiffée d'une petite toque, elle avait dans son allure un tel chic, une telle aisance dans ses manières qu'elle semblait au moins l'égale de la personne qu'elle venait solliciter. Aussi la grande dame lui prêta-t-elle beaucoup plus d'attention qu'à ses robes, et pressée d'en choisir une, elle lui dit: "C'est surtout votre chic que je voudrais pouvoir acheter!"

Le mot est joli en ce qu'il précise une des grandes séductions de la Française: le chic; mais la fin de l'histoire est encore plus intéressante parce qu'elle vient à l'appui de notre courage. Cette première de couturier dut interrompre sa tournée pour subir à l'hôpital une grave opération.

Quinze jours après, elle reprenait son travail aussi vaillante qu'auparavant. Personne ne se serait douté de la mutilation qu'elle venait d'endurer. Peu de temps après, nouvelle opération, suivie de la même reprise du travail, sans que rien ne pût altérer en elle ni le caractère, ni l'entrain, ni l'élégance

Combien d'autres cachent ainsi sous la légèreté de leur apparence de véritables héroïsmes!

En second lieu, mon interlocutrice admirait chez la Française la force qu résiste à l'âge et à la maternité. "Il n'y a que chez vous, me disait-elle que les mères de famille conservent leur sveltesse et la finesse de leurs formes, et que les femmes en pleine maturité donnent encore l'apparence de la jeunesse et inspirent l'admiration. Allez à Rome, à Madrid, à Londres, à Vienne, partout, la femme de quarante ans porte ses quarante ans et la mère de famille laisse tomber ses coquetteries."

J'arrête là mes citations. Elles démontrent qu'en réalité la Française possède de nombreuses qualités et que si, à l'étranger, on savait l'observer comme la charmante personne dont j'ai rapporté les impressions, on la jugerait avec plus de justice.

CAMILLE D...

La Maison de Burgau

(Suite de la page 2)

Les Burgau agissait en cela par affection, par pitié pour lord Jean, ou dans un intérêt quelconque, peu importait; le résultat identique; ils voulaient assurer à leur parent un dévouement qu'aucun salaire ne lui aurait procuré, ils y étaient résolus, ils exerceraient rigoureusement le terrible pouvoir qu'un hasard leur avait donné sur Monique et son père; il leur fallait un vivant pour l'enterrer avec ce mort qu'était Jean de Burgau et ils avaient désigné Monique.

Et puis sir Bear n'avait-il pas dit affreusement vrai: les mobiles ne comptaient pas; il fallait qu'elle acceptât ou qu'elle refusât, qu'elle dit oui ou non, et, par ce non et ce oui, décidât peut-être de la vie ou de la mort.

Deux jours passèrent à la fois lents et rapides, fiévreux et stagnants, sans que Monique pût répondre, sans qu'elle pût vis-à-vis d'elle-même formuler une décision, sans que sa bouche pût articuler l'unique mot qui allait condamner ou elle ou son père.

Elle ne chercha point à informer Patrice O'Hara de l'impasse où sir Bear l'avait si dextrement enfermée. Elle ne voulait pas que lui du moins connût les affres d'une telle alternative, ou que son refus formel tranchât pour Monique tout espoir de le secourir.

Et qui sait? peut-être eût-il consenti pour l'amour de sa cause. Il voulait retourner au combat à tout prix. A côté du sort de sa patrie le sort de Monique ne lui paraîtrait sans doute qu'un prix médiocre sur lequel il n'y avait pas lieu de marchander.

Monique n'avait jamais été pour lui qu'une entrave et souvent un danger. La jeune fille fléchissait de nouveau sous cette amère conviction. C'était elle qui avait trahi à Blackhorn l'incognito de son père, c'était son embarras, son inaptitude à mentir qui avaient révélé à leurs hôtes le nom du vieux voyageur malade. Elle en avait toujours eu un soupçon, un remords, que les Burgau n'avaient rien fait pour dissiper.

Et si, en cette occasion comme en d'autres précédentes, elle avait ainsi contribué à le compromettre, s elle l'avait poussé dans la piège où ils étaient pris tous deux n'était-il pas juste qu'elle fit tout au monde pour réparer??

Le danger de son père lui avait inspiré de si intolérables craintes qu'elle aurait cru souscrire joyeusement à n'importe quel sacrifice pour mettre fin à ses appréhensions. Et voilà pourtant qu'elle reculait.

Mue par elle ne savait pas quel instinct, elle s'en alla errer dans la direction du pigeonnier de Jacob.

Hélas! le vieux Jacob était mort. Que lui eût-il dit, du reste, sinon qu'elle devait se soumettre? Avec quel empressement jaloux, quelle joie attendrie, il aurait jeté Monique dans le caveau de Jean... Comme il en aurait soigneusement muré la porte pour qu'elle n'en ressortit plus.

Mais ce n'était pas au vieux Jacob qu'elle aurait voulu parler; elle avait un vague désir de revoir Jean, de se convaincre que tout était réellement éteint en lui, qu'il ne subsistait ni une lueur dans ces ténèbres, ni une étincelle sous la cendre. Elle l'interrogeait d'une voix si suppliante qu'il finirait par répondre.

Elle avait atteint le pigeonnier, elle se tenait sur la tablette qui restait du balcon, mais la porte était fermée et barricadée de l'intérieur. Monique, appela à voix basse, puis plus haut. Mais Célia-Jane ne revenait plus ici depuis qu'elle était veuve; elle habitait entièrement le pavillon de l'Etranger où elle avait un logement minuscule, à la suite du cabinet d'entrée.

A travers les vitres poussiéreuses, Monique voyait les deux petites pièces en enfilade, l'humble mobilier rustique; elle croyait presque voir une tête grise s'appuyer au dossier du fauteuil de paille, entendre une voix chevrotante dire avec un accent solennel:

—Le ciel est aux...

Mais non, non, elle ne voulait pas entendre ce que le vieux Jacob aurait à lui dire.

Cette impossibilité de parler à Jean acheva de la troubler, bien qu'elle ne s'abusât point sur l'inanité d'une telle tentative. Puisque la pente devenait si glissante sous ses pas, puisque tout le monde la condamnait, même les morts, que pas une main ne se tendait pour l'aider pendant qu'elle luttait encore, qu'elle ne ne pouvait obtenir de Jean qu'il intervint en disant: "Je ne vous veux pas, allez-vous-en. Je n'ai que faire de vous..." Monique ne pouvait plus que recourir à son père. Oui, elle irait à lui, se jetterait à ses pieds, le conjurerait de partir avec elle, tout de suite, de fuir n'importe où sous un déguisement s'il le fallait, de se cacher dans les bois ou dans un hameau de la côte, de gagner la France dans un bâteau de pêche et de renoncer au voyage d'Irlande tant que la menace des Burgau serait suspendue sur eux.

Monique retourna dans sa chambre, fit à la hâte quelques préparatifs, assembla les effets indispensables dans un paquet qu'elle recouvrit de son manteau. Puis elle sortit du château, descendit les marches taillées dans le roc qui reliaient les terrasses entre elles, suivit toute l'avenue et arriva dans la dernière cour sans avoir rencontré personne.

Quand elle fut devant les tourelles de la grille, elle s'arrêta, se demandant si on la laisserait passer, et, comme le rébarbatif concierge la regardait d'un air interrogateur, elle bégaya les premiers mots qui traversèrent son esprit:

—Miss Jessy est au presbytère.

Basile n'avait pas reçu de défense à son sujet, car la grille s'ouvrit aussitôt devant Monique.

Une fois dehors, la jeune fille ralentit le pas. Il ne fallait pas que son allure donnât l'éveil aux nombreuses paires d'yeux perçants qui étaient toujours en observation à quelque fenêtre de Blackhorn. Tant de pensées l'occupaient que la route ne lui parut pas longue, elle fut presque surprise en reconnaissant l'endroit où Harry lui avait coupé une fleur de genêt.

Elle était bien au grand pâturage, mais elle eut beau marcher, elle n'entendit ni aboiements de chiens ni bêlements de troupeaux. Ses regards explorèrent l'horizon dans tous les sens, elle ne découvrit plus les hangars ni la cabane roulante. Seule la hutte de pierre était encore là pour attester à Monique que ses souvenirs ne la trompaient point. Mais la porte et les volets étaient fermés, la poussière s'accumulait déjà sur le seuil; malgré le froid piquant, la cheminée ne fumait plus. La hutte était abandonnée, le troupeau de Blackhorn avait émigré le père de Monique était parti.

Patrice O'Hara avait dit, Monique se le rappelait maintenant, qu'il avancerait son départ s'il en trouvait l'occasion, afin de prolonger son séjour en Irlande, et il avait accompli son dessein. Peut-être n'en avait-il pas pu avertir Monique, ou bien il avait voulu éviter à la jeune fille l'émotion des derniers adieux. En tout cas, il était parti, et sans se douter de la poignante situation à laquelle il abandonnait sa fille. Monique ne pouvait plus le prévenir, se mettre sous sa protection. Il était loin déjà, en plein péril, un mot des Burgau arrêterait sa fuite et le perdrait.. Si Monique fuyait aussi?... Quelle folle pensée... Il fallait au contraire qu'elle rentrât tout de suite qu'elle leur dit: "Vous êtes les maîtres, vous êtes plus forts que moi, je consens à tout."

Et elle rentra très vite, très vite, craignant que le moindre retard ne fût fatal, qu'ils n'eussent déjà éxécuté leur menace. Patrice O'Hara et sa fille étaient pris dans un étau trop puissant; du moins fallait-il qu'en se sacrifiant onique ne fit échapper le vieillard. Mais, par ses délais, elle avait offensé les Burgau, ils étaient vindicatifs, ils la châtieraient en son père, ils dénonceraient Patrice O'Hara, c'était fait déjà peut-être, elle reviendrait trop tard, on ne les bravait pas impunément.

Qu'avait-elle eu besoin de les braver? L'hésitation lui était-elle permise? Elle s'était attardée à réfléchir pendant que la vie de son père était en jeu, elle avait pesé ses préférences comme une fiancée libre de chérir ou d'effeuiller son bouquet.

Elle pressa encore le pas; cette fois la route était interminable. Un arbre dépouillé fit sur l'herbe comme une ombre de potence. Monique poussa un cri et se mit à courir. Elle courut jusqu'à Blackhorn sans reprendre haleine. Elle regardait de loin le château avec des yeux de désespoir. Elle aurait voulu crier à ceux qui, de là-haut ne la voyaient pas revenir:

—C'est moi. Me voila. Attendez-moi!

—Miss Jessy est de retour, lui dit le concierge.

Il n'en finissait pas d'ouvrir cette grille, Monique n'arriverait pas assez tôt, ne la laisserait-on donc point rentrer!...

Elle fut au château en quelques minutes, elle alla au parloir où elle ne vit que sir Bear. Elle dit au baronnet d'une voix entrecoupée:

—Est-ce encore temps pour moi de vous répondre?

Il n'eut pas la férocité de la faire attendre; il répondit d'un signe affirmatif.

Elle dit toute palpitante et comme si elle ne pourrait jamais parler assez rapidement:

—Alors, c'est oui, oui, oui... Faites ce que vous voudrez.

—Vous consentez au mariage?

...Oui, à tout, j'accepte tout. Vous avez ma parole.

Une lettre d'apparence officielle posée sur la table attirait magnétiquement ses yeux; sir Bear prit cette lettre et la jeta dans le foyer.

Monique s'était retirée dans une embrasure de fenêtre, son animation tombait, elle se remettait un peu. Elle ne regrettait rien, et la lettre qu'elle venait de voir brûler devait être jusqu'au bout le stimulant de sa résolution.

(A suivre.)

LES REPAS DU CHEVAL.

Voici d'intéressantes instructions concernant la nourriture du cheval. Trois repas sont nécessaires et suffisants au cheval, on doit les espacer de quatre à cinq heures, pour que le cheval se trouve dans de bonnes conditions hygiéniques. Le repas du soir doit être le plus copieux.

Il est indispensable de donner de temps en temps des rafraichissements.

Le cheval doit, autant que possible avoir l'estomac et la vessie vides au moment du travail. Il est nécessaire que le cheval qui rentre fatigué ou essoufflé attende de son repas environ une demi-heure.

Des repas très copieux peuvent amener des indigestions et des coliques: les repas trop éloignés sont mangés voracement, et, dans les intervalles, les chevaux s'impatientent, se battent, frappent dans les stalles ou après les bat-flancs, et deviennent souvent tiqueurs. Il faut, entre chaque repas, quatre ou cinq heures d'intervalle, afin que la nourriture soit bien digérée avant de charger à nouveau l'estomac.

Dans certaines grandes compagnies on donne de 6 à 7 repas par jour: c'est un non-sens hygiénique: absolument comme dans certaines campagnes, où l'on donne un picotin chaque fois que l'on dételle ou que l'on s'arrête.

Nous avons dit que le repas du soir devait être le plus copieux. Il doit en être ainsi, parce que les chevaux, n'étant plus dérangés par les allées et venues des hommes et des chevaux, mangent alors paisiblement, se couchent et digèrent tranquillement. Il est utile, en outre, de savoir que les chevaux nerveux, chauds, délicats, qui se vident au travail, ne mangent bien que le soir et la nuit quand ils n'entendent pas de bruit.

La nourriture du soir profite beaucoup au cheval. Les Arabes disent: "L'orge du soir passe dans la croupe, l'orge du matin passe dans le crottin,"—c'est avec le repas du soir que les chevaux marchent le matin.

Le cheval de service, soumis à un travail souvent long et pénible, consomme, d'un bout de l'année à l'autre, des fourrages secs, échauffants, qui sont très nutritifs. Il importe de lui donner des rafraichissements.

En automne, au moment de la prise du poil d'hiver, les carottes sont indiquées et doivent être données avec l'avoine du soir. Au printemps, au moment de la chute d'hiver, un peu de nourriture verte fait grand bien, quand elle est mélangée avec le foin et donnée le soir. Enfin, et d'un bout de l'année à l'autre, il est nécessaire de donner aux chevaux un barbottage par semaine, le jour où ils ne sortent pas, de préférence. Le cheval qui est monté ou attelé de suite, après avoir bu ou mangé se trouve dans des conditions détestables pour faire un service aux allures vives et pour trainer de lourds fardeaux. Il est tout de suite essoufflé et en sueur, parce que l'estomac, gonflé de nourriture, presse sur les poumons. Les aliments, secoués par la marche, ne peuvent être digérés; ils passent trop vite dans les intestins et provoquent une diarrhée, ou bien le passage n'a pas lieu, et il peut survenir une véritable indigestion avec colique et parfois ballonnement. Dans tous les cas, la nourriture donnée immédiatement avant le travail ne profite pas au cheval et l'expose à tomber poussif. Il importe donc, au plus haut degré, de faire travailler le cheval l'estomac vide. La digestion de l'avoine demande deux heures au moins, et celle du foin trois heures.

Donc, le foin, qui est long à digérer, doit être donné surtout au retour du travail et au repas du soir.

De même, il importe de faire boire longtemps avant l'heure fixée pour le travail et fort peu. Le pauvre cheval qui a bu à volonté, peu de temps avant d'être attelé ou monté, est obligé de se retenir, jusqu'au retour à l'écurie souvent; il souffre beaucoup et peut avoir des coliques d'urine. Quand le cheval rentre essoufflé et en sueur à l'écurie, il importe, au plus haut point, de le sécher, de lui donner les soins de la main, de le laisser se calmer et se reposer avant de lui donner son repas: c'est l'affaire d'une bonne demi-heure.

UN COLONEL COMME L'ON EN VOIT PEU.

Montréal. — M. Rodolphe Forget annonce qu'il emmènera au cours de l'été le 65e régiment, faire une promenade à sa somptueuse résidence de St. Irénée. Notre régiment canadien-français a déjà été favorisé d'une pareille gracieuseté de la part de son colonel honoraire; il y a deux ou trois ans, et ceux de nos volontaires qui ont fait le premier voyage, savent ce que cette nouvelle invitation leur promet d'agrément.

Mais M. Forget réserve à ses jeunes miliciens un autre témoignage plus éloquent encore de son intérêt et de sa générosité. Dans un avenir prochain, il paiera au régiment tout entier un voyage en Europe. Ce déplacement coûtera sans exagération $200,000 à M. Forget, et c'est le cas de dire que le 65e doit s'estimer heureux d'avoir un colonel à la fois si riche et si dévoué.

Une somme aussi importante ne sera pas dépensée en stériles amusements. Le voyage en Europe étendra le champ des connaissances des jeunes miliciens et leur procurera plus d'une leçon de choses utiles.

La générosité, pourrait-on dire, coûte relativement peu au député de Charlevoix, puisqu'il est plusieurs fois millionnaire. Mais il a le mérite — trop rare— de faire de sa fortune un emploi qui profite à ses concitoyens.

L'annonce de ce voyage a créé une profonde sensation parmi les jeunes gens canadiens-français de Montréal.

Une des conditions imposées par M. Forget étant que l'effectif du régiment soit au complet, on prévoit, d'ici à quelques jours, des engagements nombreux.

Chronique Agricole

L'ELEVAGE DES PORCS EN ALBERTA

Un exemple intéressant

Nous croyons intéressant de reproduire, ci-dessous, le rapport de M. N. H. Sorenson, de Markerville, Alberta, présenté à l'assemblée annuelle de la "Swine Breeder's Association" tenue il y a quelques semaines, à Calgary.

Ce rapport concerne les résultats obtenus pendant une année dans l'élevage rationnel du porc.

Nos lecteurs verront à quel point cet élevage est rémunérateur aux prix actuels, surtout s'il est conduit avec soin et clairvoyance:

"J'emploie huit acres de terrain pour l'élevage de porcs, ce terrain s'incline en pente douce, vers la rivière; il est couvert, partie en brousailles, partie en foin naturel, partie en pâturage obtenu par l'ensemencement de grains divers.

Le bâtiment principal fournit l'espace nécessaire pour loger 50 porcs et dans un coin, séparé par une cloison, j'ai une pièce suffisante pour contenir les récipients d'eau et de lait de beurre. La cour où les porcs reçoivent leur ration de nourriture est entourée de palissades de trois côtés; le quatrième est disposé de telle sorte que l'on puisse soigner les animaux du dehors.

J'ai également un bâtiment séparé, affecté spécialement aux truies, sur le point de mettre bas, lorsque la séparation d'avec les autres porcs s'impose.

Cependant les truies semblent, de beaucoup, préférer mettre bas dans les broussailles, en été. La race de porcs que j'élève est la Yorkshire, que je crois une des mieux adaptées pour le pays.

En février 1909, mon troupeau se composait de 13 truies, d'un mâle et de 27 jeunes porcs pour l'engrais. Durant l'année les truies eurent 17 portées donnant un total de 138 porcelets qui présentaient les signes évidents d'une excellente vitalité. Il y eut 8 portées en mars, 5 en mai et 4 en août.

En outre, j'achetai 65 porcs demi-gros pour l'engrais entre le 11 septembre et le 15 novembre. (En février 1910, après avoir vendu 207 porcs durant l'année 1909, il me restait 35 truies et 2 mâles.)

Durant la période de gestation des truies, je donnai, à celles-ci, comme nourriture, de l'avoine concassée.

Je crois, d'après des observations subséquentes que les porcelets montrent une plus grande vitalité si la truie a été nourrie à l'orge durant la période de gestation.

En ce qui concerne le mode d'alimentation des porcelets, je leur donne, dans un endroit spécial, des auges où ils trouvent en tout temps de l'orge entière ou concassée, ainsi que du lait de beurre.

Il est très important que les porcelets soient abondamment pourvus de nourriture après le sevrage; sans être gras, ils doivent présenter, avec une peau propre, l'apparence d'être parfaitement nourris.

Je commence à mettre les porcs à l'engrais lorsqu'ils atteignent trois à quatre mois et je leur donne alors tout l'orge qu'ils veulent manger ainsi que le lait de beurre qui n'est pas nécessité par les porcelets.

Je leur fournis leur ration trois fois par jour, et tout en les nourrissant abondamment, j'ai soin de ne leur donner que juste ce qu'ils désirent manger.

Les dimensions les plus pratiques pour les loges, affectées aux porcs, sont de 12 pieds de long sur 10 pieds de large et 12 pieds de hauteur en avant. Ces loges peuvent donner asile à 10 porcs chacune; des loges plus grandes avec des porcs plus nombreux causent trop d'ennui. Les loges sont nettoyées quotidiennement et de la paille est placée dans un coin. Les porcs ne profitent, durant la période d'engraissement, que s'ils sont environnés de propreté.

Les porcs doivent être tenus confortablement et traités sans brutalité Un porc nourri et traité de cette façon devrait gagner une livre et quart par jour depuis l'époque de sa mise à l'engrais jusqu'à l'âge de 5 mois.

Durant toute l'année mes porcs se sont maintenus dans un état de santé parfait, et je n'en ai pas perdu un seul par suite de maladie. Je crois que la méthode de les tenir la plus possible en plein air est excellente; le terrain recouvert de broussailles leur est également des plus propices.

Pour nourrir mes porcs durant 1909, j'ai utilisé environ 134,400 livres de nourriture, répartie dans la proportion suivante: 6 livres de lait de beurre pour 1 livre d'avoine et 1 livre d'orge. J'ai produit 29,480 livres de porc, chaque livre de porc m'a donc coûté 4.56 livres de nourriture.

En ce qui concerne la main d'oeuvre, je ne puis en évaluer le coût exact, c'est une affaire d'appréciation individuelle; j'imagine en tous cas qu'il est plus aisé de donner l'orge aux porcs que de la transporter à l'élevateur distant de 7, 8, 10 milles et quelquefois plus.

Voici le relevé de mes comptes pour l'année:

Achats et dépenses diverses

106 porcs, pesant ensemble 9450 livres; $554; 134,400 livres d'orge, d'avoine et de lait de beurre, $832.

Dépenses diverses, $165.

Total des déboursés, $1,551.

Ventes.

Mai 1909.—27 porcs; 4515 livres à 6c., $270.00.

Juin 1909.—9 porcs; 1600 livres à 6½c., $104.00.

Août 1909.—14 porcs; 3120 livres à 6½c, $201.50.

Septembre 1909. — 39 porcs; 5940 livres à 7 c., $410.00.

Septembre 1909. — 11 porcs: 1800 livres à 7½c., $135.00.

Octobre 1909. — 9 porcs; 1440 livres à 7½c., $108.00.

Octobre 1909. — 14 porcs, 2730 livres, à 6½c., $177.65.

Décembre 1909. — 19 porcs, 3240 livres, à 7½c., $243.00.

Janvier 1910. — 9 porcs, 1315 livres, à 7½c., $113.62.

Janvier 1910. — 19 porcs, 3440 livres, à 8c., $275.20.

Ventes diverses: 27 porcs, 800 livres à 10c $80.

Troupeau au 1er février 1910: 37 porcs, 7400 livres à 8 c., $665.00.

Total, 224 porcs: 38,930 livres; $2,881.97.

Bénéfice au 1er février 1910: $1,330.97.

N'est-ce pas que voilà un exemple concluant?

Chronique Locale

Notes personnelles

M. et Mme Lamoureux, de Shefford, sont arrivés dernièrement de province de Québec et se sont établis à Entwistle, Alta.

Nos compatriotes ont amené avec eux plusieurs chars de mobilier, d'outils et d'animaux.

M. C. J. Robert, ancien propriétaire de l'hôtel Yale est parti pour le Kentucky, où il va chercher des chevaux de race pure pour organiser un haras à environ sept milles de la ville.

M. Robert ramènera deux wagons de chevaux Percherons et Hackney.

Ces chevaux seront immédiatement conduits à leur arrivée ici, à la ferme de M. Roberts, qui possède les plus beaux pâturages de la région.

M. P. A. Pagé, anciennement de l'hôtel Queens, à Végreville, est entré au service de l'hôtel Alberta de Végreville où il se tiendra à la disposition de ses compatriotes.

Nous apprenons que le Dr. Bruce Wells, d'Edmonton, vient de partir pour Paris où il passera quelques mois comme étudiant à la Faculté de Médecine.

Le Dr Wells reviendra au mois de septembre.

Nous apprenons avec plaisir que notre concitoyen bien connu M. René Lemarchand vient d'être élu premier vice-président d'honneur de la Chambre de Commerce de Camrose.

Toutes nos félicitations.

LES AFFAIRES A WINNIPEG

Winnipeg, 26. — Durant le mois de mars les affaires ont beaucoup prospéré ici, aidées par la température idéale dont nous avons joui depuis le début de 1910. Durant le mois de mars on a accordé pour plus de $3,000,000 de permis de construction dans la ville de Winnipeg, et l'on croit que cette année sera meilleure que 1906 alors que durant toute l'année on en accorda pour plus de $12,000,000. Généralement les trois mois de janvier, février et mars sont les plus faibles concernant la construction, et les plus élevés sont mai, juin et juillet.

La spéculation aux banques a été aussi fort élevée; ainsi pour le mois de mars, les banques accusent un surplus de $10,000,000 sur le mois correspondant en 1909 et sur les trois premiers mois un surplus de $39,799,720 sur l'an dernier.

L'immigration est aussi plus considérable que l'année passée, et tous les trains arrivent chargés d'immigrants venant de tous les pays d'Europe et des Etats-Unis.

LE GOUVERNEMENT FEDERAL GARANTIT LES ACTIONS DU C. N. R.

Une nouvelle voie ferrée pour l'Ouest.

Ottawa, 26. — L'hon. Geo. P. Graham a donné avis d'une résolution par laquelle le gouvernement s'engage à garantir les actions, du C. N. R., nécessaires pour la construction d'une voie ferrée reliant Edmonton aux terrains carbonifères du Brazeau.

Cette ligne a une longueur d'environ 150 milles.

La garantie est de $13,000 par mille pour les premiers 50 milles et de $50,000 par mille pour les cent autres milles.

L'intérêt garanti est de 3½ p.c.

SIR WILFRID LAURIER VIENDRA DANS L'OUEST

Ottawa, 20. — Sir Wilfrid Laurier a promis à une députation libérale de l'Ouest, qu'il ferait une tournée politique de deux mois dans l'Ouest canadien durant l'été. Le Premier Ministre n'a pas visité cette partie du pays depuis 1896 à cause de ses nombreuses occupations à la capitale et du temps qu'il a été forcé d'accorder aux deux conférences impériales.

Les hons. MM. Graham et Fielding accompagneront probablement le Premier Ministre, et le voyage se fera vraisemblablement durant les mois de juillet et d'août.

L'ADOPTION DU BILL DE MARINE

L'attitude de l'Opposition

L'adoption en troisième lecture du bill de la marine inspire au "Canada" les commentaires suivants, auxquels nous nous associons pleinement:

Par la substantielle majorité de 41 voix, la Chambre a adopté en 3e lecture le projet de la marine.

Comme l'a rappelé une dernière fois le gouvernement, ce projet est la conséquence logique de l'attitude prise aux conférences de Londres par le gouvernement canadien.

Il donne suite au mémorandum présenté à Londres en 1902, dans lequel le gouvernement se déclarait prêt à la création d'une marine canadienne.

Il donne suite également à la résolution du 29 mars 1909, adoptée alors unanimement par la Chambre, et que, depuis, l'opposition a répudiée si impudemment.

M. Borden, une dernière fois, a opposé au bill la demande d'une contribution directe: et bien que cette fois, il n'ait pas proposé d'amendements, les applaudissements de la gauche ont prouvé que depuis le vote sur la lecture, ses sentiments n'ont pas changé là-dessus.

Heureusement pour le Canada et son autonomie, cette proposition n'a pas gagné de terrain depuis lors; et si M. Borden, en répudiant pour elle son attitude passée, a pu se rallier les oppositionnistes d'Ontario et de l'Ouest, nous doutons qu'il ait grandi d'une seule ligne dans l'opinion publique ou même au sein de son parti hors de la Chambre. Si l'on en juge même par la crise récente, il a perdu encore du prestige.

En somme, l'attaque par l'opposition du bill de la marine n'a pas été des plus heureuses, et elle a été franchement déloyale.

Dans les provinces anglaises on a donné ce bill comme une tentative de séparation de l'Empire et un cri d'indépendance.

Dans Québec on a prétendu au contraire que c'était un coup porté en pleine coeur à notre autonomie.

Ces deux attaques sont également fausses et l'on s'en est pleinement rendu compte.

La politique navale du gouvernement était celle qui convenait le mieux à notre condition de colonie autonome et de pays mixte.

Nous en saluons l'adoption avec satisfaction.

AVIS

La famille de M. Justin Ghérol du lac St. Vincent, est priée de communiquer sans délai avec l'agent consulaire d'Edmonton, M. E. Delavault.

COCHER Français, très expérimenté, demande place dans famille; peut se rendre utile dans travail de maison. Excellentes références, plusieurs années d'expérience. Parle six langues.

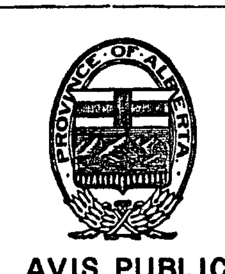
S'adresser au "Courrier de l'Ouest," boîte 50, Edmonton.

ON DEMANDE un voyageur ayant une clientèle dans la Saskatchewan et l'Alberta.

S'adresser à "The Fraserville Shoe Co., Manufacturiers, Fraserville, P. Q.

JEUNE FRANCAIS, venant d'arriver au pays, désire emploi sur une ferme.

S'adrsser à M. Escaravage, Wauchope, Sask.



AVIS PUBLIC

Des sessions de la Cour du district auront lieu aux endroits et dates suivants:

A Legal, le jeudi 12 mai, au lieu du jeudi 2 juin.

A Morinville, le vendredi 13 mai, au lieu du vendredi 3 juin.

A St. Paul des Métis, le mardi 17 mai, au lieu du mardi 14 juin,

A Stony Plain, le mercredi 25 mai, au lieu du mardi 7 juin.

A Spruce Grove, le jeudi 26 mai, au lieu du mercredi 8 juin.

Daté à Edmonton, le 25 avril 1910.

A. Y. BLAIN,
Député Procureur-Général
Intérimaire.

A VENDRE une épicerie située sur l'avenue Jasper Ouest; commerce établi depuis quatre ans; marchandises et ameublements à vendre pour $1500. Loyer modéré. On vend pour des raisons privées.

S'adresser au "Courrier de l'Ouest." Box 50. Edmonton. 14avril4s



Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes:

Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

CHARBON.—Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre; en aucun cas une surface de plus de 2,500 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable extrait d'une mine.

W. W. CORY.
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.